

2019

Rapport de développement durable



SOLABIA Group
41 Rue Delizy
93692 PANTIN Cedex
T. + 33 1 48 10 19 40

Lexique

KWh : Kilowatt-heure

MWh : Mégawatt-heure

m³ : Mètre cube

T : Tonne



: Indicateurs qui sont communs au RSE et à l'ISO

CDD : Contrat à durée déterminée

CDI : Contrat à durée indéterminée

GRI : Global Reporting Initiative (<https://www.globalreporting.org>)

GHG Protocol : Greenhouse Gas Protocol (<http://www.ghgprotocol.org/>)

B to B : Business to business (activités commerciales inter-entreprises)

B to C : Business to consumer (activités commerciales ayant pour cible un client consommateur)

PROFIL DE L'ENTREPRISE

STRATEGIE ET ANALYSE

G4-1 Déclaration du décideur le plus haut placé sur la pertinence du développement durable pour l'organisation et sa stratégie

Le groupe SOLABIA présent dans les secteurs de la cosmétique, de la pharmacie, de la nutrition, des biotechnologies et du diagnostic microbiologique, mobilise toutes ses ressources pour répondre à ses enjeux économiques, sociétaux, environnementaux et construire un avenir plus responsable.

L'engagement du groupe SOLABIA vis-à-vis de ses parties intéressées (clients, collaborateurs, fournisseurs, partenaires, ...) s'appuie sur une démarche de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) et le déploiement de systèmes de management Qualité Sécurité Environnement (QSE) au niveau de ses entités.

Cet engagement se traduit concrètement par une stratégie d'acquisition, de modernisation industrielle, d'innovation et d'investissements, dont les efforts s'articulent autour de 4 lignes directrices :

- ❖ Renforcer la confiance et la satisfaction client, répondre aux besoins et attentes exprimées des parties intéressées pertinentes :
 - ✓ S'assurer de la conformité avec les réglementations applicables,
 - ✓ S'engager sur la qualité des produits, optimiser nos procédés et viser l'amélioration continue de notre organisation,
 - ✓ Poursuivre notre politique en matière d'innovation,
 - ✓ Appliquer les bonnes pratiques de fabrication reconnues par nos clients,
 - ✓ Impliquer nos collaborateurs dans l'analyse systématique des dysfonctionnements pour garantir l'efficacité de nos processus.

- ❖ Poursuivre notre engagement en matière de Qualité, Santé/Sécurité et Environnement :
 - ✓ Former et sensibiliser régulièrement nos collaborateurs pour renforcer leur culture QSE et leur comportement responsable,
 - ✓ Consulter nos collaborateurs et valoriser leur participation dans la mise en œuvre des systèmes de management QSE,
 - ✓ S'assurer que tous les sites et leurs équipements sont conçus, utilisés et maintenus afin de minimiser les risques pour la qualité et la sécurité et les impacts environnementaux, en intégrant également les évolutions nécessaires en fonction du contexte et des parties intéressées pertinentes,
 - ✓ Garantir une information transparente et pertinente à l'aide d'outils de reporting et d'analyse,
 - ✓ Analyser les risques et impacts, effectuer des retours d'expériences des incidents et accidents dans le cadre de la démarche d'amélioration continue.

- ❖ Participer à la lutte contre le changement climatique, et la préservation la biodiversité et maîtriser tous risques pour le milieu naturel :
 - ✓ Adopter des mesures visant à économiser l'énergie et encourager les recherches visant à améliorer l'efficacité énergétique des procédés industriels,
 - ✓ Travailler à réduire nos consommations en ressources naturelles dans le cadre de nos activités,
 - ✓ Limiter la production de déchets, privilégier dès que possible leur valorisation et leur recyclage,
 - ✓ Développer des produits en intégrant en amont les aspects environnementaux.

- ❖ Impliquer les collaborateurs et les fournisseurs dans les pratiques d'achats responsables :
 - ✓ Communiquer à nos partenaires nos exigences en matière de RSE,
 - ✓ Assurer la traçabilité et limiter les risques inhérents au sourcing de nos matières premières.

« Je compte sur chacun des collaborateurs du Groupe pour construire ensemble une organisation plus responsable basée sur l'amélioration continue. »



Gérard JOSSET
Président du Groupe SOLABIA

G4-2 Description des principaux impacts, risques et opportunités

Le groupe SOLABIA est un producteur de matières premières pour les industries cosmétique, pharmaceutique, nutraceutique et biotechnologique. Il met à la disposition de ses clients un certain nombre d'ingrédients et d'actifs permettant d'améliorer la santé ou la beauté des consommateurs. L'activité du Groupe ne s'arrête pas là puisque nous produisons aussi une gamme de milieux de culture et de kits de diagnostic pour le contrôle microbiologique.

L'enjeu de Solabia est de répondre à ses clients quel que soit le secteur, en leur fournissant des solutions de qualité et sûres pour le consommateur final.

Les risques qui pèsent sur Solabia comme pour tous les fournisseurs d'ingrédients et d'actifs sont :

- de ne pas produire pour ses clients des produits de qualité. Pour limiter ce risque nous nous inspirons des bonnes pratiques de laboratoire et nous renforçons en permanence nos structures de contrôle qualité.
- de ne pas maîtriser ses sources d'approvisionnement pour ses matières premières sensibles mais aussi pour l'ensemble des matières premières d'origine naturelle. Pour limiter ce risque, l'ensemble de nos fournisseurs sont agréés préalablement, s'engagent à respecter un cahier des charges et sont audités régulièrement.
- de ne pas être conforme aux réglementations dans les pays où nous opérons. Les évolutions ou les changements de réglementation font l'objet d'une veille réglementaire afin d'éviter tout manquement majeur.
- de ne pas être innovant pour faire face à la demande de nos clients. Pour cela, il est garanti un budget suffisant pour la R&D afin de développer des projets de qualité.
- de ne pas être organisé autour d'un système de management qualité basé sur les normes de type ISO.

Dans le domaine environnemental, les opportunités d'amélioration se situent comme pour beaucoup de sites industriels au niveau de :

- l'optimisation des consommations d'énergie en améliorant les procédés industriels, en isolant les bâtiments, en substituant les moteurs électriques par des moteurs basse consommation ou par l'installation de variateurs.
- la réduction d'énergie grâce à l'innovation et à l'acquisition de nouvelles technologies moins gourmandes en énergie et plus respectueuses de l'environnement, comme l'extraction végétale à l'eau subcritique qui favorise l'extraction rapide et surtout supprime l'utilisation de solvant.
- la diminution de la consommation d'eau en favorisant le recyclage des eaux ou en optimisant les lavages des équipements industriels.
- la quantification des emballages utilisés provenant de matériaux recyclés
- la réduction des déchets générés, tout en augmentant la part de nos déchets recyclés annuellement grâce à la sélection de filières d'élimination adaptées à nos besoins.

Dans le domaine social, les axes d'amélioration se situent au niveau de l'amélioration de la sécurité des salariés sur le lieu de travail en :

- réduisant les accidents du travail au travers d'un programme d'évaluation des risques préalables et de suivi des incidents
- améliorant la protection vis à vis des matières dangereuses grâce à une analyse régulière des risques et un programme de formation adapté aux risques chimiques
- améliorant l'ergonomie et en formant le personnel aux gestes et postures appropriés à leur poste de travail

Enfin, dans le domaine économique, nous travaillons continuellement à :

- l'amélioration de la relation avec nos clients pour assurer un service au plus proche de leurs attentes
- l'amélioration de la relation avec nos distributeurs pour qu'ils puissent promouvoir au mieux nos produits auprès de leurs clients
- approfondir des relations avec nos fournisseurs afin qu'ils s'engagent dans une démarche de développement durable et que l'on puisse établir un partenariat pérenne.

PROFIL DE L'ORGANISATION

G4-3 Dénomination de l'organisation

SOLABIA (Société La Biochimie Appliquée)

G4-4 Principaux produits et services

Le groupe SOLABIA propose une vaste gamme de produits dans différents secteurs d'activité. En effet, le Groupe opère dans des domaines aussi variés que la cosmétique, les biotechnologies, la pharmacie et la nutrition ou encore le diagnostic microbiologique.

Pour les 4 premiers secteurs, nous nous positionnons en B to B et proposons une gamme d'ingrédients et d'actifs tel que :

- des minéraux
- des oligo- ou polysaccharides
- des hydrolysats protéiques
- des extraits végétaux
- des algues et extraits d'algues
- des dérivés d'huiles végétales

Dans le cadre du diagnostic microbiologique, activité B to C, nous produisons et commercialisons des milieux de culture et des kits de diagnostic microbiologique pour les laboratoires de contrôle dans des secteurs aussi variés que :

- l'agro-alimentaire
- la cosmétique
- le pharmaceutique
- l'eau et l'environnement
- la santé animale
- la recherche et l'enseignement

L'ensemble des gammes représente près de 1000 références qui sont proposées à la vente par nos commerciaux ou au travers de distributeurs.

G4-5 Lieu où se trouve le siège de l'organisation

SOLABIA
41 rue Delizy
93692 PANTIN Cedex
T. +33 1 48 10 19 40

G4-6 Implantation de l'organisation

Le groupe SOLABIA est implanté au travers de sites de production ou de filiales en :

- France (Siège et 5 usines de production)
- Brésil (2 usines de production)
- USA (filiale)
- Allemagne (filiale)

G4-7 Mode de propriété et forme juridique

SAS (Société par actions simplifiée)

G4-8 Marchés desservis

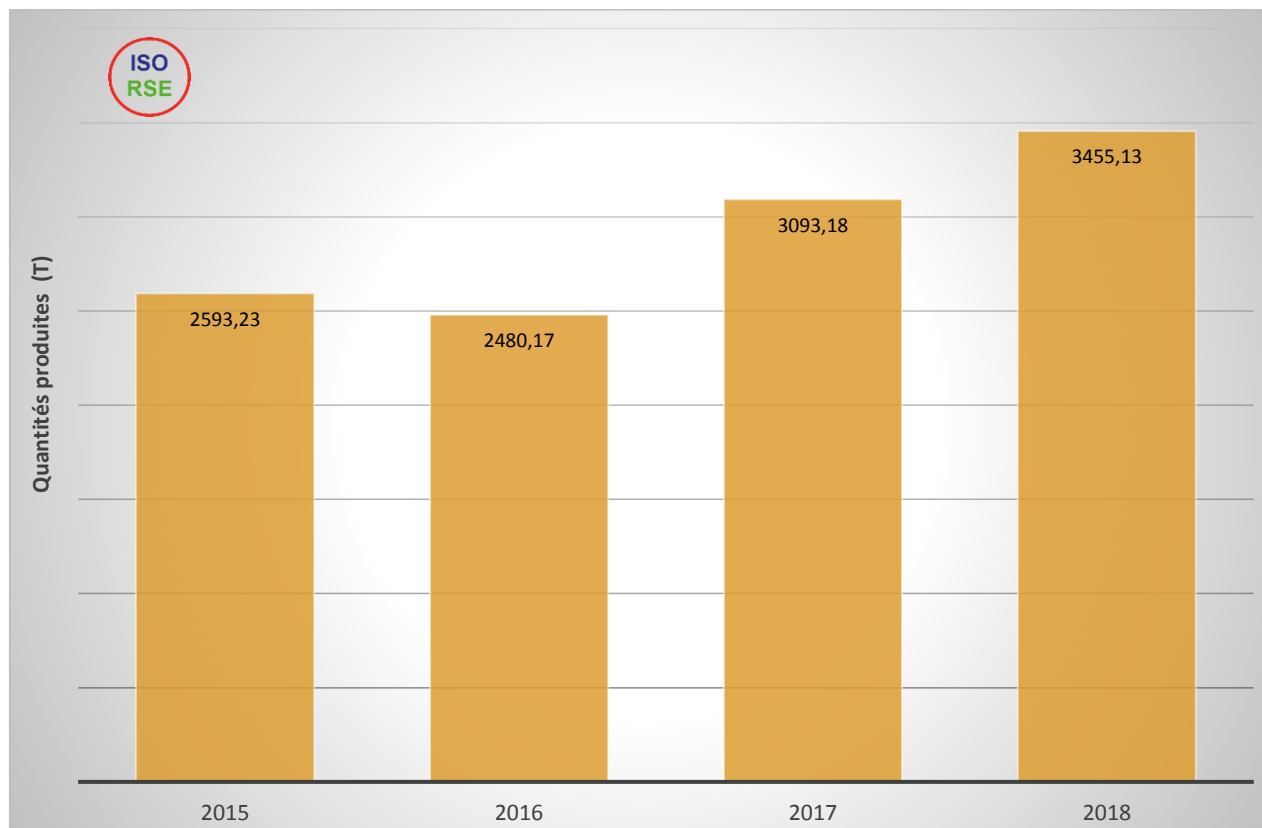
En 2018, le groupe SOLABIA couvre l'ensemble des zones géographiques (France, Europe, Amérique du nord, Amérique du sud, Asie, Afrique & Moyen Orient et Pacifique) au travers de ses différentes activités. Présents dans plus de 30 pays, nous réalisons en 2018 près de 60% de notre chiffre d'affaires à l'export.

G4-9 Taille de l'organisation

Le groupe SOLABIA est constitué d'un siège situé à Pantin (93) qui regroupe les fonctions administratives, marketing, commerciales et juridiques auquel viennent s'ajouter 7 sites de production (5 en France, 2 au Brésil) et de 2 filiales (En Allemagne et aux Etats unis).

L'ensemble du groupe représente un effectif de 337 salariés et le chiffre d'affaires pour l'ensemble des activités représente 71,50 M€, en croissance de 5,9% par rapport à 2017. En matière de tonnage annuel produit cela représente pratiquement 3455 tonnes tous secteurs confondus.

Quantités produites (Tonnes)



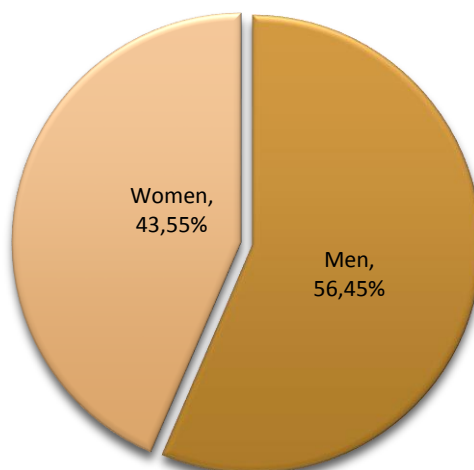
Le tableau et le graphique détaillés pour l'ensemble des usines sont disponibles dans l'annexe 1.

G4-10 Effectifs de l'organisation

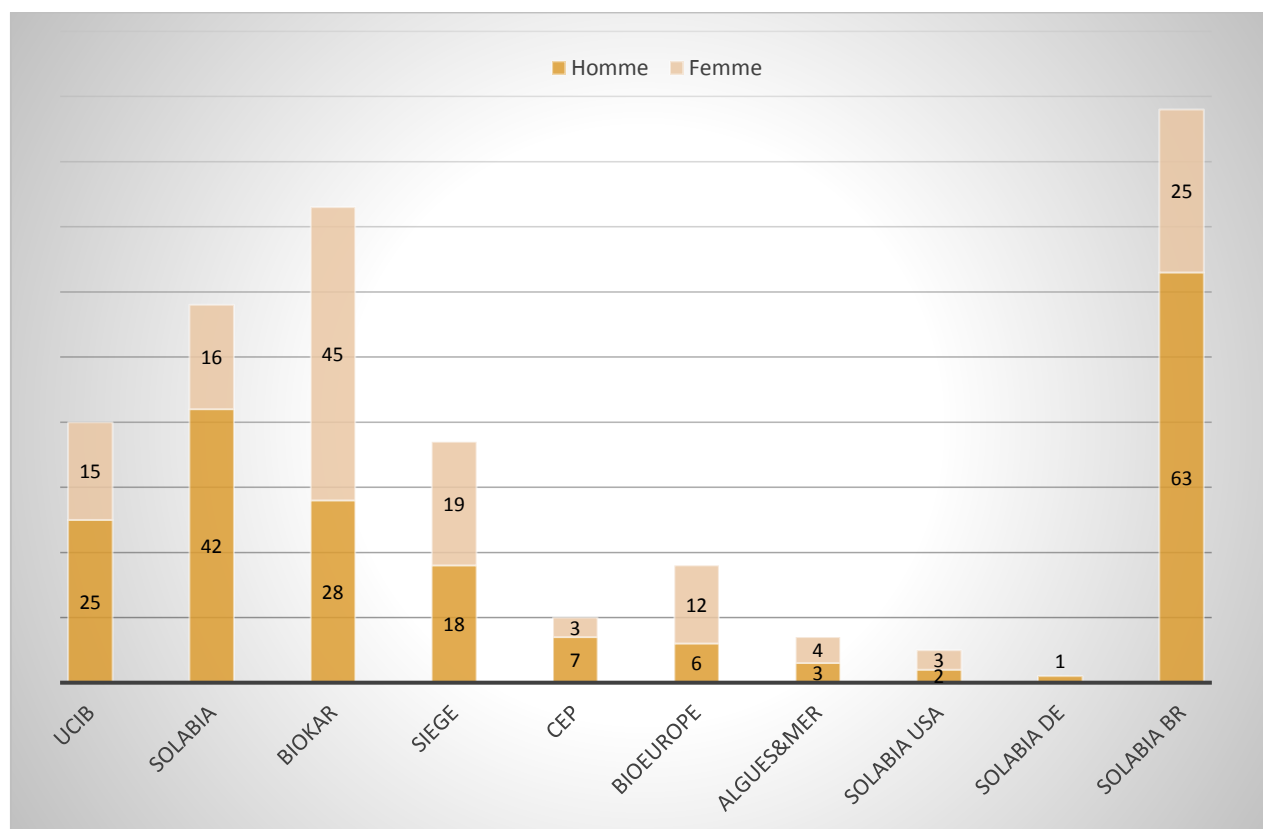
Le périmètre pris en compte couvre désormais l'ensemble des entités du groupe SOLABIA. Cela représente un effectif total de 337 salariés dont 72,4% en Europe et 27,6% en Amérique (Nord + Sud).

Répartition des hommes/femmes (en nombre)

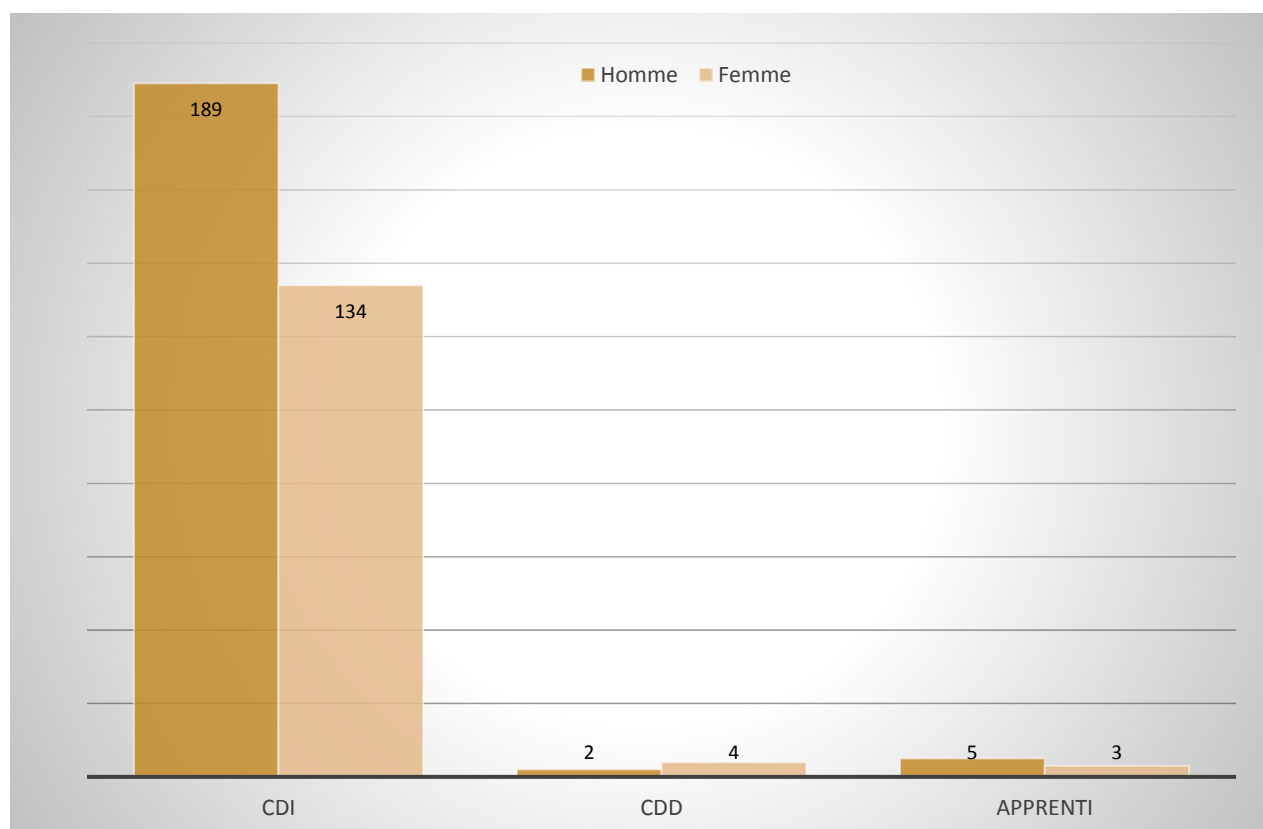
Sur l'ensemble du Groupe, les hommes restent majoritaires avec un ratio homme/femme de 1,37.



La répartition homme/femme diffère en fonction des activités réalisées sur les sites industriels. Les entités où les hommes sont majoritaires correspondent à des usines fonctionnant en 3x8 et où la manipulation de charges lourdes est fréquente.

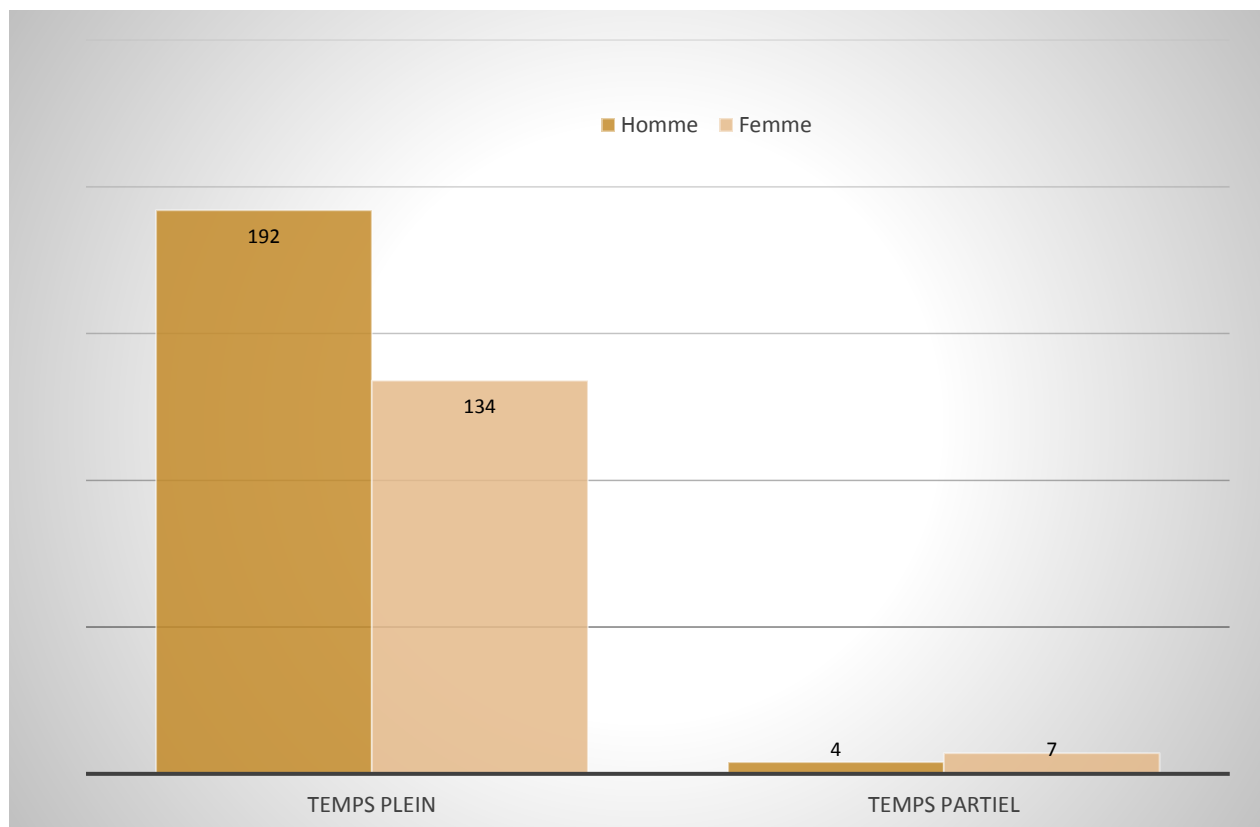


Répartition des salariés par contrat (en nombre)



Sur les 337 collaborateurs du Groupe, 323 sont des salariés permanents (95,6% de l'effectif) et 14 sont des salariés en contrat à durée déterminée ou des apprentis, ce qui représente 3,4% du personnel.

Répartition des salariés permanents (en nombre)



Parmi l'ensemble des salariés du Groupe 96,7% sont à temps plein ce qui représente la grande majorité des contrats de travail.

G4-11 Pourcentage de l'ensemble des salariés couverts par une convention collective

L'ensemble des filiales du groupe SOLABIA applique la réglementation sociale en vigueur dans son pays en matière de droit du travail et de négociations collectives des salaires. 99,98% des salariés sont couverts par une convention collective, seul les salariés américains et allemands n'en possèdent pas.

G4-12 Chaîne d'approvisionnement de l'organisation

Pour l'approvisionnement de l'ensemble de ses usines, le groupe SOLABIA achète des matières premières, des accessoires de fabrication, des emballages auprès de fournisseurs qui doivent répondre à des critères de qualité et de fiabilité. Les nouveaux fournisseurs font l'objet d'une qualification rigoureuse visant à limiter les risques de ruptures dans la chaîne d'approvisionnement.

Dans le cadre de notre analyse de risques, nous avons établi une liste de matières premières sensibles et elles sont considérées comme telles, si elles présentent au moins l'une des caractéristiques suivantes :

- difficulté d'approvisionnement (pénurie, nombre réduit de fournisseurs...)
- difficulté d'agrément (réglementaire : halal, casher, cosmos; validation longue car à cause des tests, matières premières avec échantillon ou sur lot réservé, spécifications difficiles à respecter...)
- historique de non-conformité (problèmes qualité constatés précédemment, variabilité...).

Nous nous efforçons aussi souvent que possible de valider plusieurs sources d'approvisionnements pour une même matière surtout lorsque ces matières sont stratégiques pour les activités du groupe. Nous comptons plus de 1100 références de matières premières, d'emballages, d'accessoires de fabrication et d'équipements individuels pour l'ensemble du groupe.

Si on analyse la totalité des articles nécessaires à la fabrication de nos produits, les matières premières représentent 65,0%, les emballages comptent pour 22,3% et les accessoires pèsent 12,7%. Pour l'ensemble de ces articles, seuls 27,6% ont plusieurs sources d'approvisionnement.

Si on ne se concentre que sur les matières premières qui servent à la fabrication des produits, 186 sont considérées comme sensibles pour l'entreprise ce qui représente 25,6% de l'ensemble des matières premières. Pour ces matières premières sensibles, près d'un tiers (33,9%) sont pluri-sourcées.

	Matières premières	Emballages	Accessoires + EPI ⁽¹⁾
Nombre d'articles	727	249	143
Nombre d'articles mono-sourcés	555	151	104

⁽¹⁾EPI : Equipement de protection individuel

Si on regarde de plus près la partie matière première, nous nous approvisionnons auprès de 932 fournisseurs. Sur l'ensemble de ces fournisseurs, environ 10% d'entre eux seulement interviennent dans 80% du chiffre d'affaires.



	Matières premières
Nombre de fournisseurs	932
Nombre de fournisseurs ayant reçu le cahier des charges	301
Nombre d'articles	690
Nombre d'articles ayant une origine garantie	398
Nombre d'articles mono-sourcés	555
Nombre de Matières premières s	186
Nombre de Matières premières sensibles mono sourcées	123

Sur les 727 matières premières que nous consommons, 54,7% ont une origine géographique garantie et 25,6% sont jugées comme sensibles. Sur les 186 matières premières jugées sensibles, nous avons seulement 63 des matières qui sont pluri-sourcées, soit 33,9%.

Nos activités concernent plusieurs secteurs et les besoins ne sont pas les mêmes entre les différents secteurs. Si tous ont en commun l'impératif de la qualité, certains secteurs attachent également de l'importance à l'origine de la matière première, notamment dans le cas du sourcing de plantes. Chaque nouveau fournisseur et chaque nouvelle matière première font l'objet d'une validation préalable et nous nous assurons que le niveau d'exigence que nous souhaitons soit maintenu lors des contrôles à réception des produits ou dans le cadre des audits que nous pourrions réaliser chez les fournisseurs.

L'ensemble des matières premières réceptionnées fait l'objet d'un contrôle afin de garantir leur conformité par rapport aux spécifications qui ont été validées et seulement elles pourront rentrer physiquement en stock.

En ce qui concerne les fabricants équipements industriels, nous ne travaillons ou ne faisons intervenir sur nos sites et dans nos ateliers de production que des spécialistes des domaines concernés. Ils font également l'objet d'une sélection précise afin de garantir les meilleurs critères de qualité et de fiabilité.

En plus des achats directs de matières premières et de matériels, le groupe SOLABIA fait appel à différents prestataires :

- liés au marketing, aux forces de vente et à la communication (Salons, objets promotionnels, prestations d'agences de création, espaces publicitaires...)
- liés de façon indirecte à la production et à la R&D (consommables, produits chimiques, maintenance, pièces détachées...)

Pour répondre à l'ensemble des besoins, les achats groupe sont gérés par un service dédié qui mutualise les demandes et optimise les références.

Nous impliquons nos fournisseurs dans notre démarche au travers de la signature d'un cahier des charges qui prend en compte certains aspects environnementaux, sociaux et éthiques.

G4-13 Changements substantiels de taille, de structure, de capital ou de la chaîne d'approvisionnement de l'organisation survenus au cours de la période de reporting

Aucun changement significatif impactant le groupe, sa structure ou la chaîne d'approvisionnement n'est intervenu au cours de la période de reporting.

G4-14 Principe de précaution

Le groupe SOLABIA considère le principe de précaution car cela est essentiel dans le cadre de ses activités. Afin que le principe n'impacte pas de façon trop importante les activités du Groupe, nous analysons chaque fois que cela est possible le rapport risque/bénéfice de telle sorte que cela ne pénalise pas exagérément notre processus d'innovation.

La veille scientifique, la connaissance de nos produits et les tests de sécurité que nous réalisons sur nos produits sont des prérequis à tout lancement afin de ne faire courir aucun risque à l'utilisateur.

G4-15 Chartes, principes et autres initiatives en matière économique, environnementale et sociale, développés en externe et auxquels l'organisation a souscrit ou donné son aval

Les engagements du groupe Solabia reposent sur les principes qui font référence :

- A la Déclaration universelle des droits de l'homme
- Aux conventions internationales de l'organisation internationale du travail
- Aux principes directeurs de l'OCDE
- Aux Dix Principes du Pacte mondial des Nations Unies

<https://www.unglobalcompact.org/what-is-gc/participants/131681-SOLABIA-Group>

G4-16 Affiliations à des associations ou à des organisations nationales ou internationales

Le groupe SOLABIA fait partie de plusieurs organisations professionnelles qui couvrent l'ensemble de ses activités au niveau national ou international.

Parmi les organisations on trouve :

- ASPA-Ingreco (Syndicat national des fabricants d'agent de surface et de produits auxiliaires industriels)
- Synadiet (Syndicat national des compléments alimentaires)
- SIMB (Society for industrial microbiology and biotechnology)
- AFNOR (Association française de normalisation)
- Pacte Mondial des Nations Unies

Les représentants du groupe SOLABIA participent aux travaux de ces organisations au travers de groupes de travail. L'objectif principal est de participer aux travaux touchant directement à nos secteurs d'activité, de faire redescendre les informations utiles en interne et d'y faire entendre notre voix.

Le groupe SOLABIA contribue au financement de ces organisations professionnelles grâce au versement d'une cotisation forfaitaire ou en fonction de son chiffre d'affaires.

Cette année, nous nous sommes engagés à soutenir les 10 principes et les 17 Objectifs du Pacte Mondial des Nations Unies. (Annexe 2) Ces principes fournissent un cadre d'engagement universel et volontaire pour les sociétés qui souhaitent faire progresser leur démarche de responsabilité sociétale. Dans le cadre de cette adhésion Solabia a désormais l'obligation de produire annuellement une communication sur ses progrès sur les différents principes.

ASPECTS ET PERIMETRES PERTINENTS IDENTIFIES

G4-17 Structure opérationnelle de l'organisation, description des principales divisions, filiales...

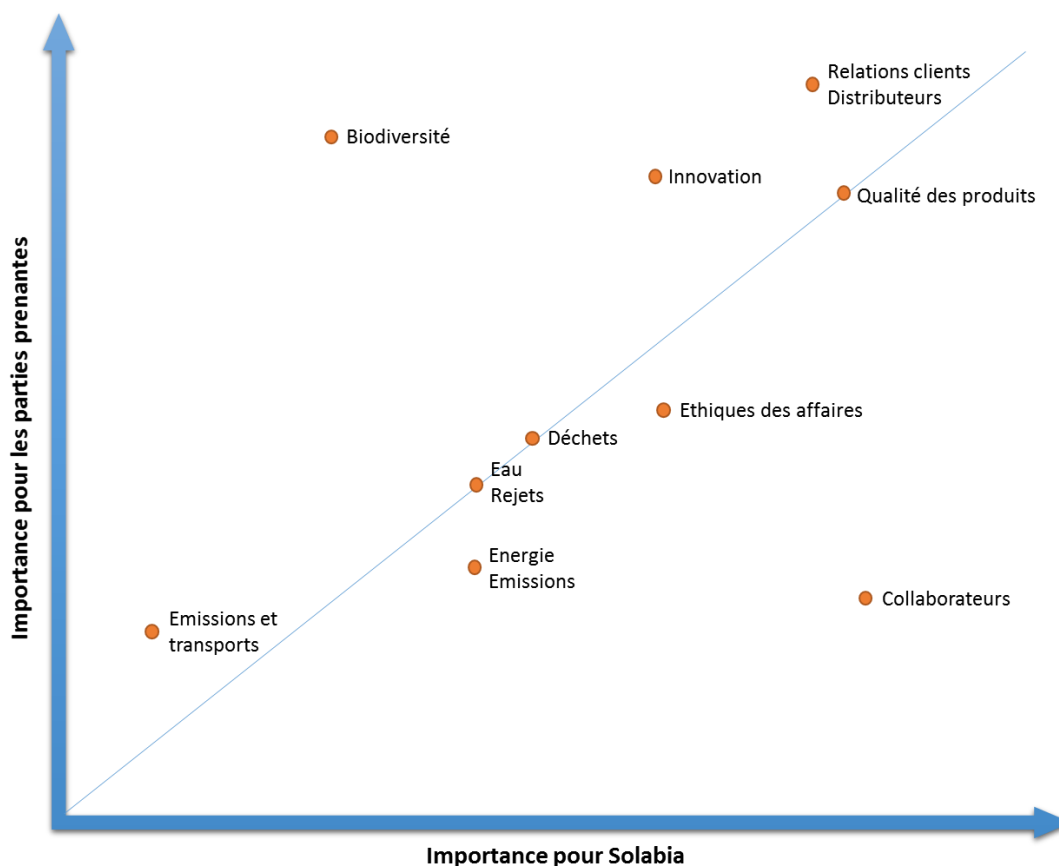
Les entités qui constituent le groupe SOLABIA (Société la Biochimie Appliquée) sont :

- UCIB
- SOLABIA (Sites SOLABIA Beauvais, BIODAR et Siège)
- CEP
- BIOEUROPE
- ALGUES ET MER
- SOLABIA BIOTECNOLOGICA
- SOLABIA GmbH
- SOLABIA USA Inc

En 2019, SOLABIA a fait l'acquisition d'Algatech, société Israélienne de 70 personnes qui produit de l'Astaxanthine et de la Fucoxanthine par culture de micro-algues dans le sud du désert du Neguev. Cette nouvelle société entrera dans le périmètre du rapport lors du prochain bilan RSE.

G4-18 Processus de définition du contenu et du périmètre des aspects

Un groupe de travail interne dirigé par le président a été mis en place en 2016. L'ensemble des directeurs de sites de production ainsi que des principaux départements du groupe y sont représentés.



Le contenu du rapport est défini selon des critères de pertinence par rapport aux activités du Groupe mais également par rapport aux objectifs dans ce domaine, puisque nous avons fait le choix d'étendre la certification ISO14001 et OHSAS18001.

Pour mener à bien ces actions et collecter les données, nous nous appuyons sur les 2 responsables QSE du Groupe. En procédant de la sorte, cela nous permet une plus grande formalisation des indicateurs et surtout d'intégrer un bon nombre des indicateurs RSE dans les systèmes de management existants. En procédant de cette façon, plusieurs indicateurs utilisés dans ce rapport font déjà l'objet d'une vérification externe au moment des audits de certification.

L'ensemble de notre démarche RSE et la sélection des questions centrales relatives à nos métiers sont résumés dans l'annexe 3.

G4-19 Aspects pertinents identifiés dans le processus de reporting du contenu

Les enjeux identifiés et considérés comme importants pour le groupe SOLABIA sont :

- les relations clients
- la qualité des produits
- l'innovation
- le sourcing des matières premières

G4-20 Pertinence de l'aspect au sein de l'organisation

Les enjeux identifiés ci-dessus au chapitre G4-19 sont pertinents au regard de l'ensemble des activités de l'organisation et quels que soient les secteurs d'activité.

G4-21 Périmètre de l'aspect en dehors de l'organisation

Les enjeux identifiés ci-dessus au chapitre G4-19 sont également pertinents en dehors de l'organisation pour certaines des parties prenantes qui sont dans notre sphère d'influence (G4-24).

G4-22 Expliquer les raisons et les conséquences de toute reformulation d'informations communiquées dans des rapports antérieurs.

En 2018, il n'y a eu aucune reformulation des informations par rapport aux rapports antérieurs.

G4-23 Changements substantiels concernant le Champ d'étude et le Périmètre des Aspects, par rapport aux précédentes périodes de reporting

L'ensemble des entités qui constituent le groupe sont intégrées dans le périmètre du rapport. Le périmètre et les indicateurs ont été créés ou revus selon le référentiel GRI G4 qui sert de référence à l'ensemble des rapports que nous effectuons que ce soit pour Ecovadis, le Carbon Disclosure Project (CDP) ou le Global compact UN.

IMPLICATION DES PARTIES PRENANTES

G4-24 Liste des groupes de parties prenantes avec lesquels l'organisation a noué un dialogue

Les principales parties prenantes du Groupe sont les collaborateurs, les associations, les scientifiques, les clients, les distributeurs et les fournisseurs.



G4-25 Identification et sélection des parties prenantes avec lesquelles établir un dialogue

Le dialogue entre le Groupe et les parties prenantes est un élément important de la stratégie RSE dont l'objectif est de mieux connaître les attentes de nos collaborateurs, clients, fournisseurs... pour mieux construire l'avenir.

Les parties prenantes avec lesquelles nous disposons d'engagements forts sont sélectionnées en fonction de facteurs tels que :

- Leur alignement avec notre stratégie mais aussi la valeur ajoutée qu'elles apportent au groupe
- Leur expertise métier
- L'implication des salariés dans le fonctionnement du groupe
- Leur perception de nos activités et de nos produits
- Leur contribution à une meilleure définition de nos besoins dans les différents domaines d'activités
- La volonté de dialoguer et la qualité de la relation

G4-26 Fréquence du dialogue par type et par groupe de parties prenantes, et préciser si un quelconque dialogue a été engagé spécifiquement dans le cadre du processus de préparation du rapport

Parties prenantes	Démarche et fréquence de dialogue
Collaborateurs	Présentations, réseaux d'affichage interne Réunions annuelles
Clients Distributeurs	Informations sur les produits via la publicité Visite régulière des commerciaux Site internet Congrès, salons, conférences Questionnaires
Fournisseurs	Suivi régulier par le service achat Plan d'audit des principaux fournisseurs Cahier des charges et appels d'offres
Universités Ecoles	Partenariat de recherche Participation à des conférences Etudiants en alternance Stagiaires tous niveaux
Pouvoirs publics	Echange régulier avec les autorités Participation à des groupes de travail
Syndicats professionnels	Participation à des groupes de travail Salons Réunions d'informations
Médias	Site internet Communiqués de presse Rédaction d'article

PROFIL DU RAPPORT

G4-28 Période de reporting

1er Janvier 2018 – 31 Décembre 2018

G4-29 Date du dernier rapport publié

Il s'agit du troisième rapport de développement durable du groupe SOLABIA. Il a été conçu selon les guidelines GRI G4 mais comme indiqué précédemment, il n'a pas fait l'objet d'une vérification.

Notre démarche RSE est désormais harmonisée et étendue à l'ensemble des entités qui constituent le groupe SOLABIA. A compter de 2020, un responsable RSE groupe sera entièrement dédié à l'organisation et à l'animation de la démarche sur l'ensemble des sites traduisant la volonté du Groupe SOLABIA de placer la RSE au cœur de sa stratégie de développement.

G4-30 Cycle de reporting

Annuel

G4-31 Personne à contacter pour toute question sur le rapport ou son contenu

Laurent LASSALLE – Responsable RSE groupe – laurent.lassalle@solabia.fr

G4-32 Index du contenu

L'index détaillé du contenu est disponible ci-dessous. Pour cette première édition du rapport nous n'avons pas choisi d'option de conformité mais nous l'envisagerons lorsque notre système sera plus mature. Malgré cela, nous avons décidé de suivre les lignes directrices du GRI pour établir notre rapport annuel.

ELEMENTS GENERAUX D'INFORMATION		
PROFIL		Page
STRATÉGIE ET ANALYSE		
G4-1	Déclaration du décideur le plus haut placé de l'organisation sur la pertinence du développement durable pour l'organisation et sur sa stratégie.	5
G4-2	Description des principaux impacts, risques et opportunités.	6
PROFIL DE L'ORGANISATION		
G4-3	Nom de l'organisation	7
G4-4	Principaux produits et services.	7
G4-5	Lieu où se trouve le siège de l'organisation	7
G4-6	Implantation de l'organisation	7
G4-7	Mode de propriété et la forme juridique	7
G4-8	Marchés desservis	7
G4-9	Taille de l'organisation	8
G4-10	Effectifs de l'organisation	8
G4-11	Pourcentage de l'ensemble des salariés couverts par une convention collective	10
G4-12	Chaîne d'approvisionnement de l'organisation.	10
G4-13	Changements substantiels de taille, de structure, de capital ou de la chaîne d'approvisionnement de l'organisation survenus au cours de la période de reporting	11
G4-14	Principe de précaution	11
G4-15	Chartes, principes et autres initiatives en matière économique, environnementale et sociale, développés en externe et auxquels l'organisation a souscrit ou donné son aval	12
G4-16	Affiliations à des associations (associations professionnelles par exemple) ou à des organisations nationales ou internationales	12
ASPECTS ET PÉRIMÈTRES PERTINENTS IDENTIFIÉS		
G4-17	Structure opérationnelle de l'organisation, description des principales divisions, filiales...	12
G4-18	Processus de définition du contenu et du Périmètre des Aspects	13
G4-19	Aspects pertinents identifiés dans le processus de reporting du contenu	13
G4-20	Pertinence de l'aspect au sein de l'organisation	13
G4-21	Périmètre de l'aspect en dehors de l'organisation	14
G4-22	Expliquer les raisons et les conséquences de toute reformulation d'informations communiquées dans des rapports antérieurs.	14
G4-23	Changements substantiels concernant le Champ d'étude et le Périmètre des Aspects, par rapport aux précédentes périodes de reporting	14
IMPLICATION DES PARTIES PRENANTES		
G4-24	Liste des groupes de parties prenantes avec lesquels l'organisation a noué un dialogue	14
G4-25	Critères retenus pour l'identification et la sélection des parties prenantes avec lesquelles établir un dialogue	14
G4-26	Implication des parties prenantes, y compris la fréquence du dialogue par type et par groupe de parties prenantes, et préciser si un quelconque dialogue a été engagé spécifiquement dans le cadre du processus de préparation du rapport	15
PROFIL DU RAPPORT		
G4-28	Période de reporting	15
G4-29	Date du dernier rapport publié, le cas échéant	15
G4-30	Cycle de reporting	15
G4-31	Personne à contacter pour toute question sur le rapport ou son contenu	15
G4-32	Option de « conformité » choisie par l'organisation et l'Index du contenu	16

G4-33	Vérification externe du rapport	19
ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ		
G4-56	Valeurs, principes, normes et règles de l'organisation en matière de comportement, tels que les codes de conduite et codes d'éthique	19
ELEMENTS SPECIFIQUES D'INFORMATION		
ECONOMIE		Page
PERFORMANCE ECONOMIQUE		
G4-EC1	Valeur économique directe créée et distribuée	21
G4-EC2	Implications financières et autres risques et opportunités pour les activités de l'organisation liés au changement climatique	21
PRESENCE SUR LE MARCHÉ		
G4-EC6	Proportion des cadres dirigeants embauchés localement sur les principaux sites opérationnels	21
PRATIQUES D'ACHATS		
G4-EC9	Part des dépenses réalisées avec les fournisseurs locaux sur les principaux sites opérationnels	21
ENVIRONNEMENT		Page
MATIERES		
G4-EN1	Consommation de matières en poids ou en volume	23
G4-EN2	Pourcentage de matériaux consommés provenant de matières recyclées	23
ENERGIES		
G4-EN3	Consommation énergétique au sein de l'organisation	23
G4-EN5	Intensité énergétique	26
G4-EN6	Réduction de la consommation énergétique	27
EAU		
G4-EN8	Volume total d'eau prélevé par source	27
G4-EN9	Sources d'approvisionnement en eau très touchées par les prélèvements	29
G4-EN10	Pourcentage et volume total d'eau recyclée et réutilisée	29
BIODIVERSITE		
G4-EN11	Sites opérationnels détenus, loués ou gérés dans des aires protégées ou y étant adjacents, ainsi qu'en zones riches en biodiversité en dehors de ces aires protégées	29
G4-EN12	Description des impacts substantiels des activités, produits et services sur la biodiversité des aires protégées ou des zones riches en biodiversité en dehors de ces aires protégées	33
EMISSIONS		
G4-EN15	Émissions directes de gaz à effet de serre (Scope 1)	33
G4-EN16	Émissions indirectes de gaz à effet de serre (scope 2) liées à l'énergie	34
G4-EN17	Autres émissions indirectes de gaz à effet de serre (Scope 3)	35
G4-EN18	Intensité des émissions de gaz à effet de serre	35
G4-EN19	Réduction des émissions de gaz à effet de serre	36
G4-EN21	NOX, SOX, et autres émissions atmosphériques substantielles	36
EFFLUENTS ET DECHETS		
G4-EN22	Total des rejets d'eau, par type et par destination	36
G4-EN23	Poids total de déchets, par type et par mode de traitement	37
G4-EN24	Nombre et volume total des déversements substantiels	37
CONFORMITE		
G4-EN29	Montant des amendes substantielles et nombre total de sanctions non pécuniaires pour non-respect des législations et réglementations en matière d'environnement	37

GENERALITE		
G4-EN31	Total des dépenses et des investissements en matière de protection de l'environnement	37
EVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES FOURNISSEURS		
G4-EN32	Pourcentage de nouveaux fournisseurs contrôlés à l'aide de critères environnementaux	38
MECANISMES DE REGLEMENT DES GRIEFS ENVIRONNEMENTAUX		
G4-EN34	Nombre de griefs concernant les impacts environnementaux déposés, examinés et réglés via des mécanismes officiels de règlement des griefs	38
SOCIAL - EMPLOI ET TRAVAIL DECENT		Page
EMPLOI		
G4-LA1	Nombre total et pourcentage de nouveaux salariés embauchés et taux de rotation du personnel par tranche d'âge, sexe et zone géographique	39
SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL		
G4-LA5	Pourcentage de l'effectif total représenté dans des comités mixtes d'hygiène et de sécurité au travail visant à surveiller et à donner des avis	40
G4-LA6	Taux et types d'accidents du travail, de maladies professionnelles, d'absentéisme, proportion de journées de travail perdues et nombre total de décès liés au travail	40
FORMATION ET EDUCATION		
G4-LA9	Nombre moyen d'heures de formation par an, réparti par salarié, par sexe et par catégorie professionnelle	41
G4-LA10	Programmes de développement des compétences et de formation tout au long de la vie destinés à assurer l'employabilité des salariés et à les aider à gérer leur fin de carrière	41
DIVERSITE ET EGALITE DES CHANCES		
G4-LA12	Composition des instances de gouvernance et répartition des salariés par catégorie professionnelle, en fonction du sexe, de la tranche d'âge, de l'appartenance à une minorité et d'autres indicateurs de diversité	42
EGALITE DE REMUNERATION H/F		
G4-LA13	Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes par rapport aux hommes, par catégorie professionnelle et par principaux sites opérationnels	43
MECANISMES DE REGLEMENT DES GRIEFS ENVIRONNEMENTAUX		
G4-LA16	Nombre de griefs concernant les pratiques en matière d'emploi déposés, examinés et réglés via des mécanismes officiels de règlement des griefs	43
SOCIAL - DROITS DE L'HOMME		Page
NON DISCRIMINATION		
G4-HR3	Nombre total d'incidents de discrimination et actions correctives mises en place	45
TRAVAIL DES ENFANTS		
G4-HR5	Sites et fournisseurs identifiés comme présentant un risque substantiel d'incidents liés au travail des enfants et mesures prises pour contribuer à abolir efficacement ce type de travail	45
TRAVAIL FORCE OU OBLIGATOIRE		
G4-HR6	Sites et fournisseurs identifiés comme présentant un risque substantiel d'incidents relatifs au travail forcé ou obligatoire et mesures prises pour contribuer à l'abolir sous toutes ses formes	45
EVALUATION DU RESPECT DES DROITS DE L'HOMME CHEZ LES FOURNISSEURS		
G4-HR10	Pourcentage de nouveaux fournisseurs contrôlés à l'aide de critères relatifs aux droits de l'homme	45
MECANISMES DE REGLEMENT DES GRIEFS RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME		
G4-HR12	Nombre de griefs concernant les impacts sur les Droits de l'Homme déposés, examinés et réglés via des mécanismes officiels	45
SOCIAL - SOCIETE		Page
POLITIQUES PUBLIQUES		
G4-SO6	Valeur totale des contributions politiques par pays et par bénéficiaire	47

COMPORTEMENT ANTICONCURRENTIEL		
G4-SO7	Nombre total d'actions en justice pour comportement anticoncurrentiel, pratiques antitrust et monopolistiques et leurs issues	47
CONFORMITE		
G4-SO8	Montant des amendes substantielles et nombre total de sanctions non pécuniaires pour non-respect des législations et réglementations	47
SOCIAL - RESPONSABILITE LIEE AUX PRODUITS		Page
SANTE ET SECURITE DES CLIENTS		
G4-PR1	Pourcentage des catégories importantes de produits et de services pour lesquelles les impacts sur la santé et la sécurité sont évalués aux fins d'amélioration	49
G4-PR2	Nombre total d'incidents de non-respect des réglementations et codes volontaires concernant les impacts sur la santé et la sécurité des produits et des services pendant leur cycle de vie, par type de résultat	50
ETIQUETAGE DES PRODUITS ET SERVICES		
G4-PR3	Type d'information sur les produits et services et leur étiquetage par les procédures de l'organisation et pourcentage des catégories importantes de produits et de services soumises à ces exigences en matière d'information	50
G4-PR4	Nombre total d'incidents de non-respect des réglementations et codes volontaires concernant l'information sur les produits et services et leur étiquetage, par type de résultat	50
COMMUNICATION ET MARKETING		
G4-PR6	Vente de produits interdits ou controversés	50
G4-PR7	Nombre total d'incidents de non-respect des réglementations et codes volontaires relatifs à la communication marketing, y compris la publicité, la promotion et les parrainages, par type de résultat	50
VIE PRIVEE DES CLIENTS		
G4-PR8	Nombre total de plaintes fondées pour atteinte à la vie privée et par la perte de données des clients	50
CONFORMITE		
G4-PR9	Montant des amendes substantielles reçues pour non-respect des lois et réglementations concernant la mise à disposition et l'utilisation de produits et de services	50

G4-33 Vérification externe du rapport

Le rapport n'a pas été vérifié par une tierce partie, cependant il sert de support à notre évaluation par Ecovadis. Parallèlement, les indicateurs que nous suivons sont pour le plus grand nombre intégrés dans le système qualité existant (ISO9001, ISO14001 et OHSAS18001) ainsi que dans la revue de Direction.

Les indicateurs communs ISO/RSE sont représentés dans ce rapport par le logo ci-dessous :



La prochaine étape dans le déploiement de notre démarche RSE sera de définir des objectifs et de proposer des plans d'actions dans les domaines les plus sensibles par rapport à nos activités.

ETHIQUE ET INTEGRITE

G4-56 Valeurs, principes, normes et règles de l'organisation en matière de comportement, tels que les codes de conduite et codes d'éthique

Le groupe SOLABIA dispose d'un code de conduite qui est disponible sur notre site internet et qui est accessible à l'ensemble des salariés du Groupe mais également à nos clients (Annexe 4). Ce code décrit les règles à respecter dans les principaux domaines liés à la vie de l'entreprise et est divisé en 4 thèmes axés sur les droits de l'Homme et du travail, la santé et sécurité, la préservation de l'environnement et l'éthique et loyauté de pratiques.

En 2018, nous avons introduit dans notre processus une Charte Ethique qui servira de référence dans les relations entre Solabia et ses différentes parties prenantes. (Annexe 5). Elle servira de cadre pour l'ensemble des collaborateurs du groupe aussi bien que dans les relations avec nos clients et fournisseurs.

ECONOMIE

L'activité du groupe SOLABIA est principalement dédiée à la production et à la vente de produits pour différents secteurs d'activité. Dans l'avenir, le Groupe souhaite poursuivre son développement en intégrant dans sa stratégie le respect des hommes qui y travaillent et de l'environnement. La croissance du groupe SOLABIA en 2018 est une croissance organique qui est portée par la majorité des secteurs d'activité du Groupe.

Dans sa stratégie de croissance, nous favorisons le développement de nouveaux produits innovants pour continuer à renforcer son portefeuille et couvrir au mieux les marchés dont il est acteur. L'acquisition de sociétés dont les produits complètent la gamme vient renforcer notre stratégie de développement, ce qui permet au groupe de maintenir une croissance régulière de son chiffre d'affaires.

Le lancement régulier de nouveaux produits et une présence qui couvre les marchés principaux contribue à renforcer le développement économique et l'image du Groupe sur ses marchés.

Au cours de l'année 2018, le groupe SOLABIA a investi 2,5 M€ dans ses activités de recherche et développement afin de maintenir un niveau d'innovation suffisant pour satisfaire les besoins de ses clients.

PERFORMANCE ECONOMIQUE

G4-EC1 Valeur économique directe créée et distribuée

L'année 2018 a vu le chiffre d'affaire progresser de 5,9% par rapport à l'année 2017 pour s'élever désormais à 71,50 M€.

G4-EC2 Implications financières et autres risques et opportunités pour les activités de l'organisation liés au changement climatique

Les risques climatiques ainsi que la saisonnalité sont intégrés dans notre chaîne d'approvisionnement. Pour les matières premières sensibles, nous sécurisons notre sourcing en diversifiant les origines et en constituant des stocks suffisants.

PRESENCE SUR LE MARCHÉ

G4-EC6 Proportion des cadres dirigeants embauchés localement sur les principaux sites opérationnels

Pour l'ensemble des postes, les décisions de recrutement sont prises sur la base des compétences et des qualifications des candidats et la nationalité du candidat n'intervient pas. Au niveau de ses filiales, SOLABIA confie les postes à des personnes recrutées localement afin d'être au plus proche des clients et de la culture du marché.

PRATIQUES D'ACHATS

G4-EC9 Part des dépenses réalisées avec les fournisseurs locaux sur les principaux sites opérationnels

Le groupe SOLABIA travaille avec plus de 932 fournisseurs auprès de qui nous achetons plus 1100 matières premières et cela sans compter les prestataires qui peuvent intervenir au niveau des différents sites industriels. Lorsque les conditions offertes par les fournisseurs et prestataires sont compétitives et sont conformes aux spécifications du Groupe nous privilégions ceux qui se situent dans la même zone géographique que la filiale impliquée.

ENVIRONNEMENT

Dans chacune de nos usines, les ressources et les impacts sont suivis et gérés via différents indicateurs. Les plus représentatifs d'entre eux portent sur la consommation des ressources naturelles (électricité, gaz, eau...), les rejets (aqueux et gazeux) et la quantité de déchets générés et recyclés.

Le fait que nous soyons engagés dans un processus de certification ISO 14001 des sites en plus de la démarche RSE nous permet de sensibiliser l'ensemble de nos équipes aux enjeux environnementaux.

MATIERES

Depuis la mise en place de SAP au cours de l'année 2015, nous évaluons au plus près les consommations de matières premières et les emballages consommés par site. Parallèlement, nous avons la possibilité de corrélérer les prévisions de ventes avec les stocks existants. Cette visibilité contribue à mieux gérer les flux de matière première au sein des usines et par conséquent à réduire les risques liés aux ruptures d'approvisionnement.

G4-EN1 Consommation de matières en poids ou en volume

Sur l'ensemble du Groupe, nous avons consommé en 2018 près de 5463 tonnes de matières premières (MP) et 28 623 840 unités de conditionnement. Au niveau des articles de conditionnement, une grande partie de la consommation est liée à la division BOKAR qui propose des milieux de culture et des kits de diagnostics pour les laboratoires d'analyses microbiologiques. Contrairement aux autres entités, la division BOKAR ne travaille pas en B to B mais en B to C.

Matières premières consommées	UCIB	SOLABIA	BOKAR	CEP	SOLABIA Biotecnol.	Algues et mer	GRUPE
MP consommées (T)	1075	874	204	72	3195	43	5463
MP consommées (m ³)	0,346	1218	6,79	0.11			1225
MP consommées (Unités)	2556	6147	834	3142		1267	13946
Emballages consommés (Unités)	65408	157075	28285988	9547	105158	664	28623840

G4-EN2 Pourcentage de matériaux consommés provenant de matières recyclées

Les emballages ont fait l'objet d'une sélection afin d'être adaptés à l'utilisation que nous en faisons. En revanche, nous n'avons pas procédé à une analyse systématique des fournisseurs afin de déterminer s'ils proviennent ou non d'une filière de recyclage.

ENERGIES

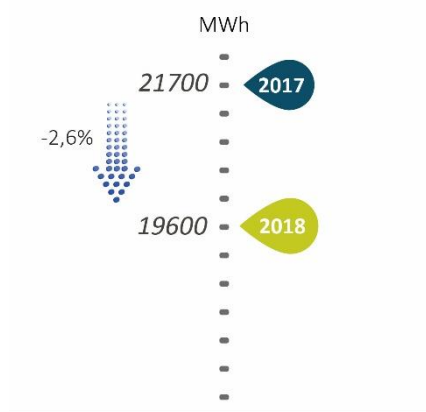
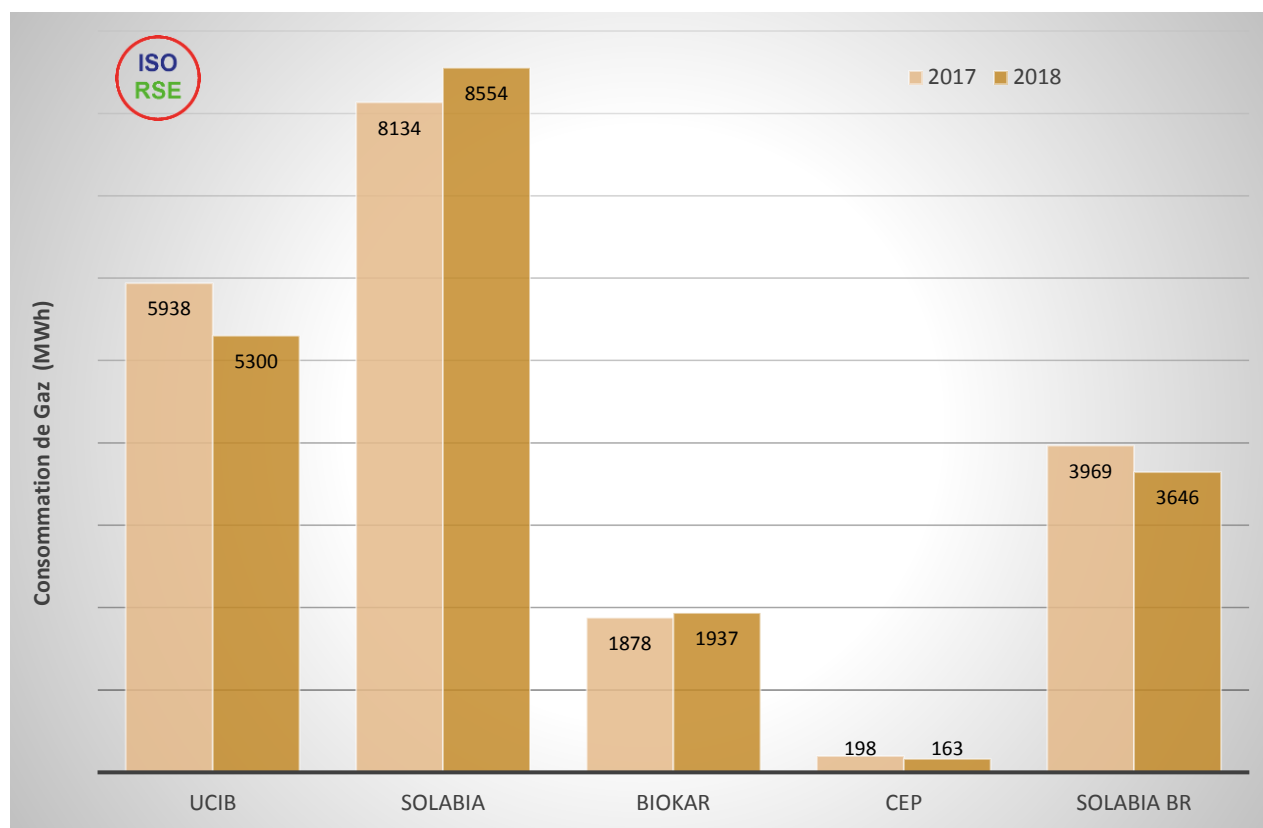
Le groupe SOLABIA s'emploie à réduire ses consommations d'énergies et de ressources naturelles notamment au moment de ses actions de maintenance ou dans le cadre de nouvelles acquisitions de matériel. Les indicateurs de suivi de consommation sont en place au niveau de tous les sites industriels et sont suivis mensuellement. Ces informations sont intégrées dans le système qualité et sont discutées lors de la revue de direction afin de pouvoir à terme définir des objectifs de réduction.

G4-EN3 Consommation énergétique au sein de l'organisation

Gaz (MWh)

Les 19600 MWh de gaz consommés en 2018 sont répartis tel qu'indiqué dans le graphique ci-dessous entre les différents sites. Cette année les consommations de gaz de l'ensemble des usines du groupe sont intégrées dans le rapport. (Tableau annexe 6) Il faut noter que le gaz produit au Brésil provient d'une unité

de méthanisation qui utilise les boues issues du traitement de nos effluents aqueux pour produire du biogaz.

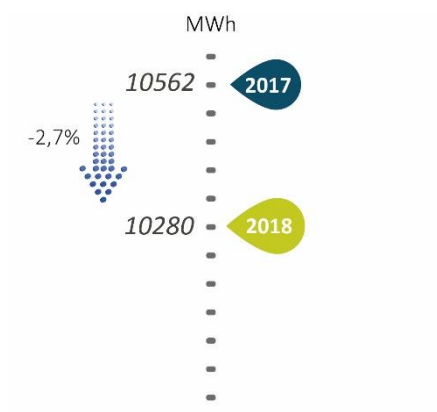
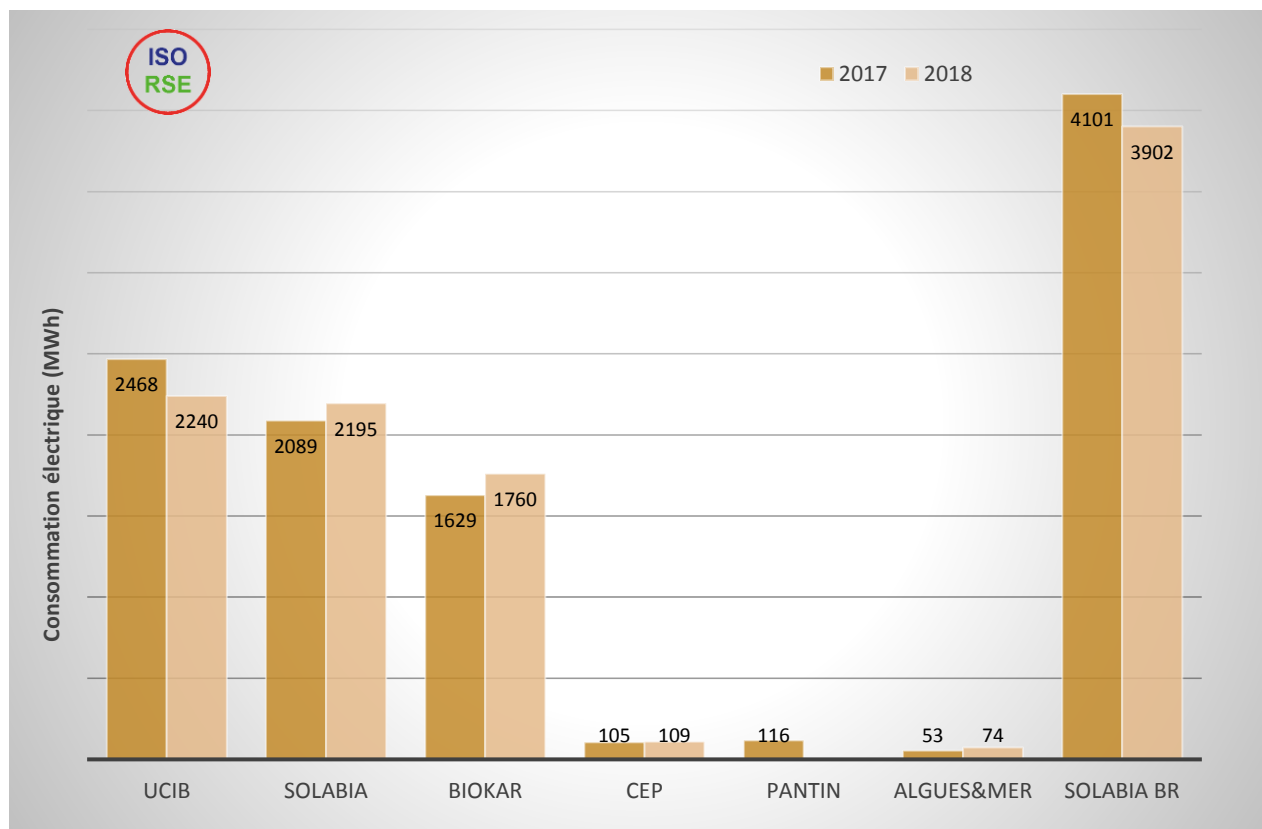


Désormais, l'ensemble de la consommation de gaz atteint 19600 MWh pour 2018 ce qui représente une baisse de 2,6% sur l'ensemble de l'année 2018.

Les travaux menés au niveau des usines en matière d'isolation des bâtiments et de calorifugeage des installations ont permis de réduire de 94 tonnes les émissions de CO₂ par rapport à 2017.

Electricité (MWh)

Comme pour le gaz, toutes les consommations d'électricité prises en compte dans notre rapport sont suivies site par site. (Tableau annexe 7)



La consommation pour l'ensemble du groupe se porte aujourd'hui à 10280 MWh. Si on compare à périmètre constant par rapport à l'année 2017, nous observons une baisse de 2,74%.

Cela représente une diminution des rejets de CO₂ dans l'atmosphère de 25,3 tonnes en 2018 en comparaison de la période précédente.

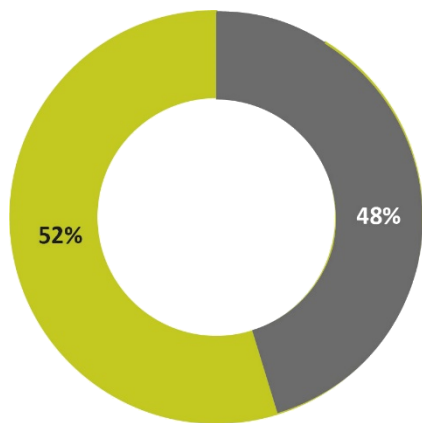
Bois

Le site situé au Brésil possède une chaudière à bois, la consommation annuelle est de 4975 tonnes de bois issues de forêts éco-gérées ou chaque arbre coupé est replanté. Ces 4975 tonnes de bois représentent 25178 MWh qui sont utilisés dans le cadre de nos activités industrielles pour produire de la vapeur.

Consommation énergétique totale

L'ensemble de la consommation énergétique représente 55058 MWh pour l'ensemble du groupe contre 52268 MWh en 2017. L'utilisation du bois et à la production de biogaz nous permet désormais d'avoir

52,3% de notre consommation énergétique qui provient de la biomasse, ce qui contribue à améliorer l’empreinte carbone globale du groupe.



Au cours de la période de reporting, nous avons augmenté de 7,05% la part d’énergie renouvelable utilisée par rapport aux énergies fossiles.

G4-EN5 Intensité énergétique

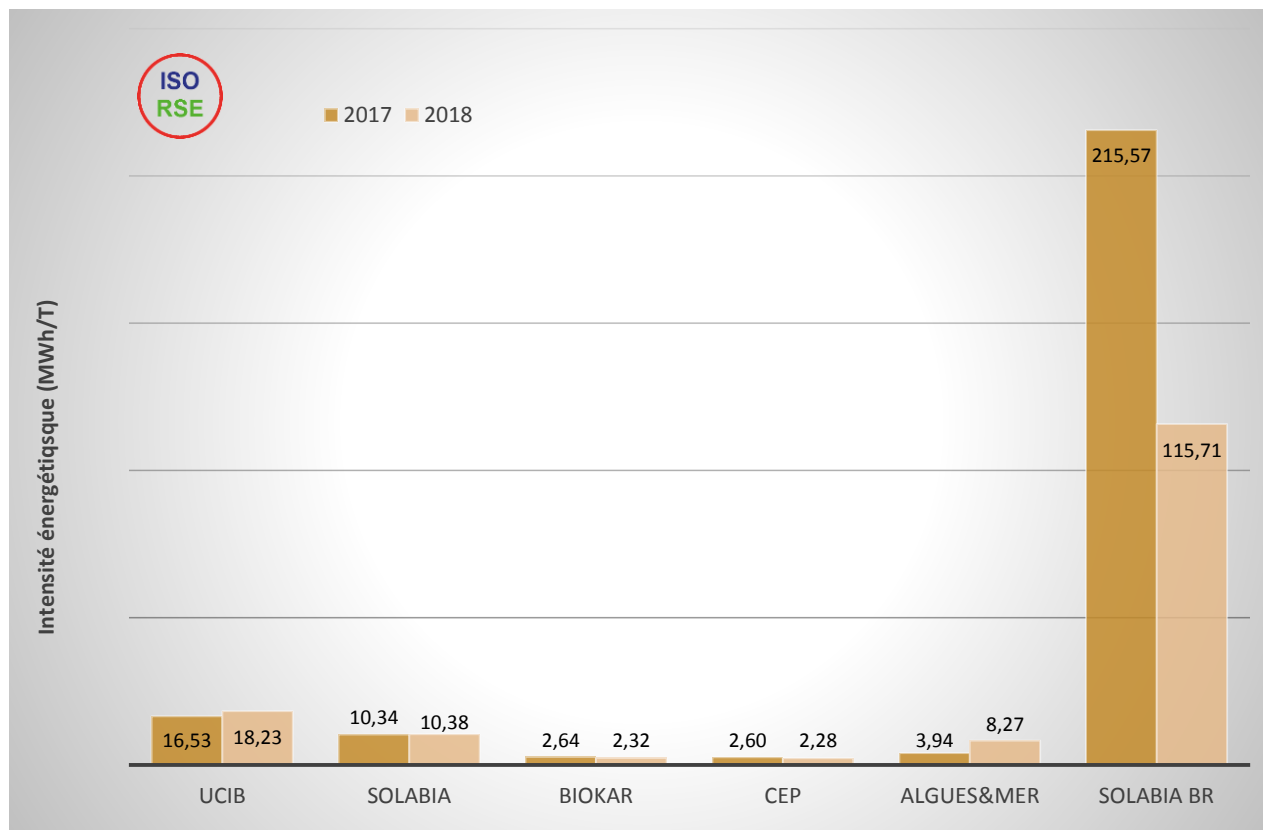
L’intensité énergétique représente le ratio entre toutes les énergies consommées et la quantité de produit fabriquée. Cette intensité varie pour chaque site car ils ne produisent pas les mêmes produits.

Intensité énergétique (MWh/T)

La production étant différente sur chacune des usines, nous suivons l’intensité énergétique pour chacun de nos sites. Les efforts menés ont permis de réduire significativement la consommation énergétique par tonne produite.

Les chantiers ont porté principalement sur l’isolation des bâtiments et le calorifugeage des équipements industriels pour réduire les déperditions de chaleur.

Dans notre usine brésilienne, l’intensité énergétique est très élevée mais cela s’explique par la fabrication d’un produit qui nécessite de nombreuses étapes d’extraction et de purification. Le rendement final étant inférieur à 10%, cela impacte directement l’intensité énergétique.





La consommation électrique a été globalement contenue sur l'ensemble et fortement réduite au Brésil. De ce fait, l'intensité énergétique pour l'année 2018 a été réduite de 6,6% par rapport à l'année précédente et ce malgré une augmentation des quantités produites sur l'ensemble des sites.

La sensibilisation des personnes liée à l'installation de nouveau matériel plus économe en énergie contribue à réduire de façon significative les consommations.

G4-EN6 Réduction de la consommation énergétique

Le groupe SOLABIA recherche continuellement des solutions pour réduire ses consommations d'énergies en mettant en place un certain nombre d'actions. Au niveau des sites industriels, nous travaillons sur l'isolation des bâtiments et sur le calorifugeage des installations industrielles afin de limiter les déperditions énergétiques. Nous avons également un programme de relamping afin de substituer toutes les ampoules conventionnelles par des ampoules LED et mis en place des détecteurs de présence dans les lieux de passage.

Au niveau des outils industriels, nous substituons chaque fois que l'occasion se présente les moteurs électriques par des moteurs à basse consommation et nous nous efforçons plus globalement de remplacer l'ancien matériel par du nouveau ayant une consommation moindre.

L'outil de production représente la plus grande partie de la consommation énergétique et l'un des leviers dont nous disposons pour réduire les consommations est l'innovation. Dans les programmes de développement, nous intégrons ce paramètre et nous privilégions l'utilisation de procédés moins gourmands en énergies, tels que l'utilisation de la synthèse enzymatique, et des biotechnologies au détriment de la chimie conventionnelle plus énergivore. Des choix technologiques innovants sont également privilégiés comme l'utilisation de l'eau subcritique dans le cadre de l'extraction végétale. Cette technologie permet de réduire par 2 le temps d'extraction tout en réduisant la consommation d'énergie et la consommation de solvant.

EAU

Le groupe SOLABIA s'efforce de réduire les consommations d'eau à activité équivalente par l'optimisation des procédés, des lavages ou lors de l'acquisition de nouveaux équipements. Parmi les pistes que nous explorons pour améliorer encore nos bilans, il y a :

- La rationalisation des étapes de nettoyage
- La collecte des eaux rejetées par les évaporateurs en vue d'un recyclage
- La mise en circuit fermé des pompes à vides

Nous avons également prévu de faire un recensement des postes fonctionnant en eau perdue afin de mettre en place un plan d'action pour optimiser et réduire les consommations futures.

Les travaux réalisés dans les usines ont permis d'obtenir des résultats visibles sur les consommations d'eau. Parmi ces travaux on peut noter :

- L'installation d'une NEP pour le nettoyage de containers qui a permis d'économiser 10 m³/j
- Des travaux sur le refroidissement de réacteurs qui a permis d'économiser 4000 m³/an

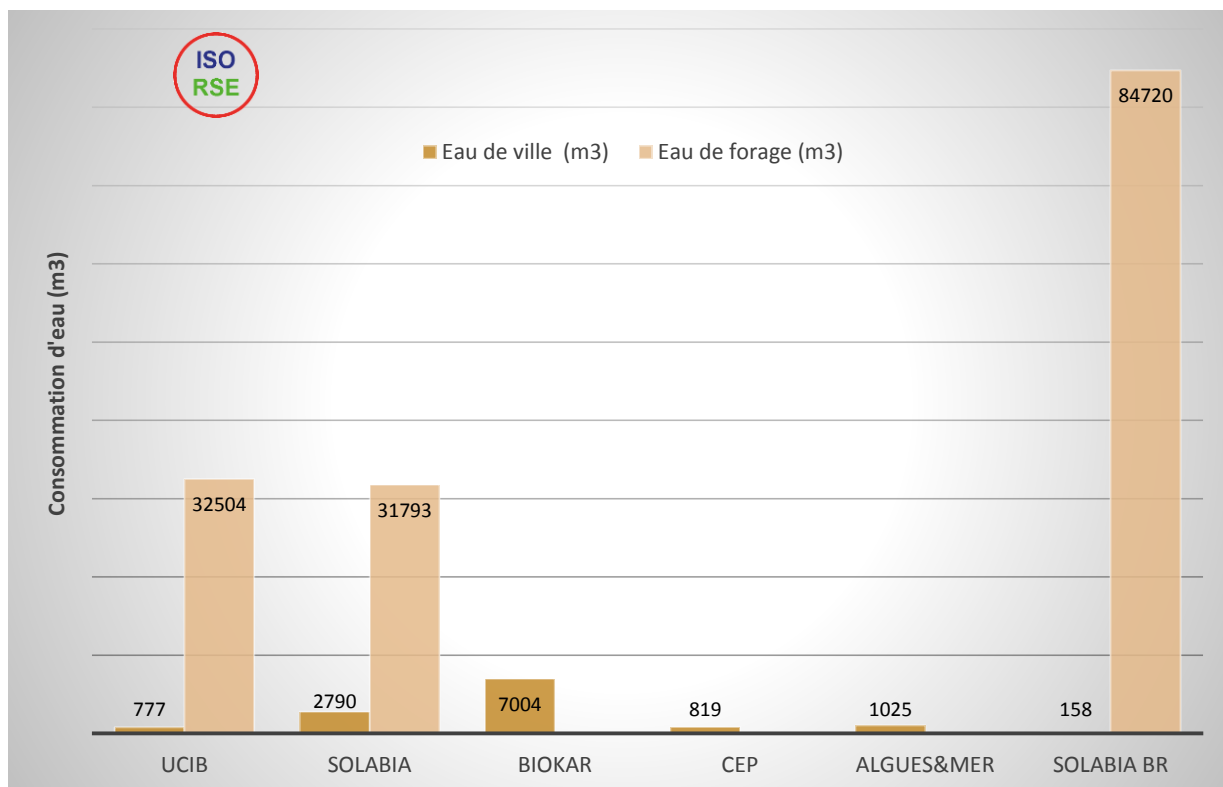
G4-EN8 Volume total d'eau prélevé par source

La consommation d'eau sur l'ensemble du groupe représente 164106 m³ en 2018 dont 151533 m³ provenant de forage, le reste étant de l'eau de ville. Sur certains sites de production, la consommation d'eau a pu augmenter mais celle-ci s'est faite de façon corrélée à l'augmentation de la production.

La consommation globale d'eau a été réduite de 6,5% par rapport à l'année 2017 ou nous avons consommé 175444 m³.

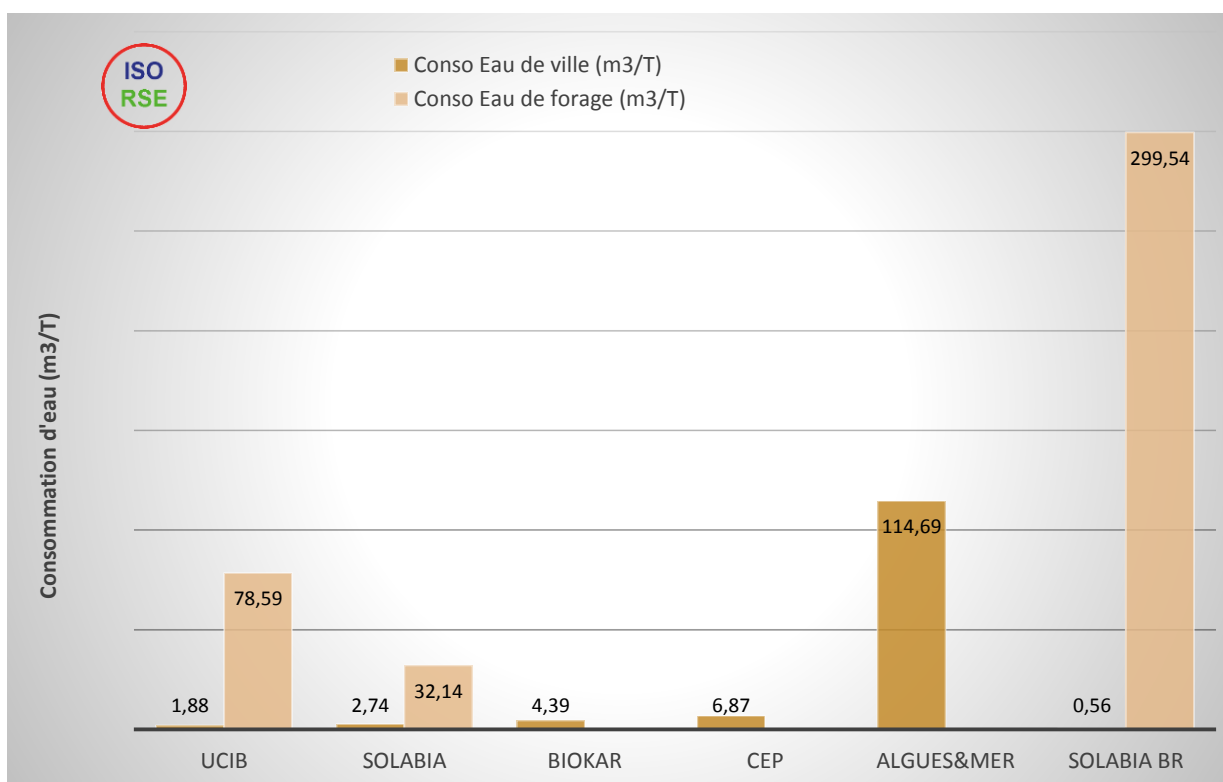
Consommation (m³)

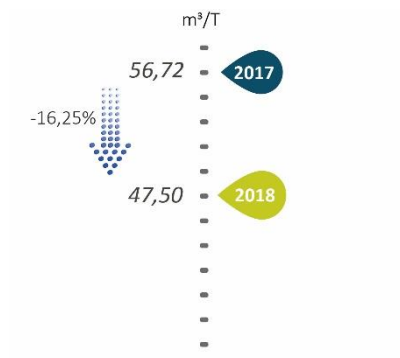
Si on analyse le ratio entre les eaux consommées et la quantité de produits fabriquée, on voit que celui-ci est très différent en fonction des sites et est fortement lié à la nature des produits fabriqués. (Tableau détaillé annexe 8)



Eau consommée par tonne produite (m³/T)

Pour le Brésil, nous observons une très forte consommation d'eau qui s'explique comme précédemment pour l'intensité énergétique par le faible rendement d'extraction que nous avons sur un de nos principaux produits. Avec moins de 10% de rendement, les nombreuses étapes d'extraction et de purification nécessitent de gros volumes d'eau.





Les efforts menés au cours de cette période pour optimiser et réduire les consommations d'eau sont positifs puisque nous avons réduit la consommation d'eau par tonne de produit de 16,25% en 2018 passant de 56,72 m³/T en 2017 à 47,50 m³/T en 2018.

G4-EN9 Sources d'approvisionnement en eau très touchées par les prélèvements

Les différents sites du groupe SOLABIA ne sont pas situés dans des zones de fort stress hydrique selon les critères du Water Risk Filter (WRF).

G4-EN10 Pourcentage et volume total d'eau recyclée et réutilisée

Dans le but de réduire les consommations d'eau, nous avons équipé nos réacteurs d'un système de refroidissement en circuit fermé et placé les pompes à vide sur des boucles d'eau et optimisé nos procédures de lavage de matériel.

BIODIVERSITE

G4-EN11 Sites opérationnels détenus, loués ou gérés dans des aires protégées ou y étant adjacents, ainsi qu'en zones riches en biodiversité en dehors de ces aires protégées

Algues et Mer



La majorité des sites du groupe SOLABIA ne se situent pas dans ou à proximité de zones protégées à l'exception faite de la société Algues et mer. Cette société de 7 personnes est basée à Ouessant dans un site classé par l'UNESCO au sein du parc naturel marin d'Iroise où elle contribue à l'activité économique de l'île. Elle a obtenu l'ensemble des autorisations nécessaires à la culture et la récolte d'algues à partir desquelles elle produit des actifs cosmétiques et nutraceutiques. (<http://www.unesco.org/new/fr/natural-sciences/environment/ecological-sciences/biosphere-reserves/>)



Récolte d'algues sur les côtes de l'île



Récolte d'algues mises en culture

UCIB



L'abeille est l'un des pollinisateurs majeur en France et en Europe. L'abeille va butiner dans un rayon de 3 km autour de la ruche, toutes essences florales confondues. On estime aujourd'hui à environ 30% la part de notre alimentation dépendante de la pollinisation par les insectes.

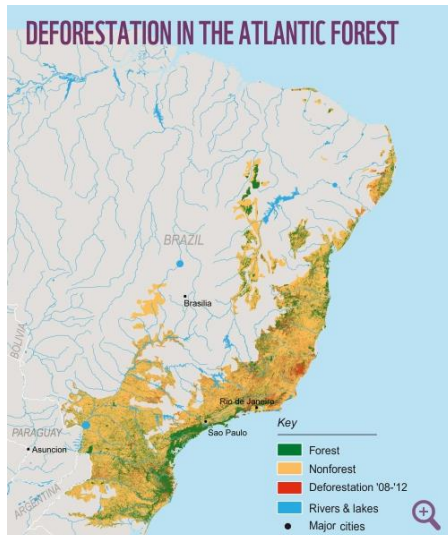


Installer une ruche, c'est donc participer à la biodiversité

animale et à la biodiversité végétale car 80% des plantes à fleurs (INRA) sont pollinisées par les abeilles. Ces deux causes entrent pleinement dans le cadre des volets Développement Durable et Protection de l'environnement d'une démarche RSE.

L'installation de la ruche a permis de réaliser des évènements ponctuels qui ont permis aux collaborateurs de se réunir pour une dégustation conviviale de la production de miel dans les différentes usines du groupe.





La forêt atlantique (Mata atlântica) couvrait à l'origine une surface d'environ 1333875 km² mais aujourd'hui est réduite à 99944 km².

En termes de Biodiversité, ce sont 264 mammifères, 1000 espèces d'oiseaux, plus de 750 espèces de reptiles et d'amphibiens et 23000 espèces de plantes qui sont présentes dans cette zone.

La surface forestière représente aujourd'hui moins de 7% de l'étendue du biome d'origine et une grande partie de la superficie est constituée de petites parcelles dégradées puisque 80% de l'écosystème restant se sépare en fragments de moins d'un demi-kilomètre carré.

Entre 2000 et 2008, 277763 hectares, soit 2777 km² de forêt ont été perdus et la déforestation progresse en moyenne de 34720 hectares (347 km²) par an, soit une perte de 0,35% de la surface par an.

Malgré cela, la Mata Atlântica reste remarquablement riche en biodiversité et en espèces endémiques, dont beaucoup sont menacées d'extinction. La région est particulièrement riche en espèces uniques, dont environ la moitié sont endémiques. Une étude d'un seul hectare à Bahia a révélé la présence de 450 espèces d'arbres.

De nouvelles espèces continuent d'être découvertes dans la Mata Atlântica. Entre 1990 et 2006, plus d'un millier de nouvelles plantes à fleurs ont été découvertes et la région a même donné lieu à des découvertes de nouvelles espèces de primates puisqu'en 1990, les chercheurs ont découvert un nouveau tamarin: le tamarin lion à face noire (*Leontopithecus caissara*).



SOLABIA est extrêmement concerné par les problématiques environnementales de cette partie du Brésil puisque nous y avons un site de production mais également parce que nous interagissons avec la nature et les populations locales dans le cadre de nos approvisionnements en matières premières naturelles.

Dans le cadre de nos activités:

- Nous avons 41 matières autorisées par le CGEN
- Notre chaîne d'approvisionnement est formée au respect de la biodiversité
- Nous interagissons avec 6 biomes
- Nous travaillons avec 8 communautés traditionnelles / petits producteurs familiaux qui représentent 4715 familles impliquées et 24191 personnes impactés directement ou indirectement
- Nous pratiquons un partage des bénéfices avec les communautés, même sans obligation légale

En ce moment, nous soutenons 2 projets dont l'objectif est de lutter contre la déforestation et de préserver la biodiversité de la Mata Atlântica.

Le projet Araucaria



Ce projet a pour but de déterminer le niveau d'exploitation possible de cet arbre afin de ne pas mettre en péril la propagation de l'espèce ni celle des oiseaux qui l'utilise. Parmi ces espèces, il y a le Geai azuré dont le nombre décroît au point d'être quasiment menacé d'extinction.



La première partie du projet consistait à déterminer la quantité de graines d'araucaria pouvant être ramassées sur le sol de la forêt mais jamais directement sur l'arbre.

Ce pourcentage dépend de deux facteurs:

- La quantité nécessaire pour nourrir le Geai azuré
- La quantité nécessaire pour la propagation de l'espèce (*Araucaria angustifolia*) dans la forêt elle-même.

Les conclusions montrent que la quantité de graines d'araucaria pouvant être collectées sur le sol de la forêt pour garantir une gestion durable de l'espèce est de 70%.



Désormais, les populations locales qui exploitent cet arbre ont été sensibilisé afin d'éviter la surexploitation de cette espèce afin de préserver leur source de revenu mais aussi de préserver la faune endémique de cette forêt. Nous avons également accompagné les communautés dans la valorisation de ces graines en fournissant des équipements nécessaires à la séparation des différentes parties qui seront utilisés pour l'alimentation.

Le projet Juçara



Le Juçara est un palmier menacé d'extinction car la partie de l'arbre communément utilisée est sa tige dont on retire le cœur de palmier. Du fait de cette exploitation, l'arbre est systématiquement coupé ce qui met en péril la pérennité de l'espèce et de la faune qui l'utilise pour se nourrir.

L'objectif principal de ce projet était de démontrer et d'enseigner aux communautés que les fruits de la juçara peuvent également être utilisés ce qui permettra son exploitation et la génération d'une source de revenu sans remettre en cause l'existence de l'espèce elle-même.



La production de pulpe est une solution, qui permet de mieux valoriser le fruit de juçara et qui garantit la protection des arbres.

Solabia a formé la communauté à la cueillette et à la transformation de ces fruits en vue de sa consommation en tant qu'aliment. Solabia a aussi sensibilisé les pouvoirs régionaux à la valeur nutritionnelle de ce fruit, et celui-ci est actuellement vendu pour la production de jus dans les écoles publiques de la région.

Ces différentes actions ont permis à Solabia d'obtenir le label de « Société amie de la Mata Atlântica » en 2018.



G4-EN12 Description des impacts substantiels des activités, produits et services sur la biodiversité des aires protégées ou des zones riches en biodiversité en dehors de ces aires protégées

Les activités du Groupe et plus précisément celle de CEP nécessitent l'utilisation de matières végétales provenant de diverses régions du monde et dont nous dépendons pour la production de nos extraits végétaux. Pour cela, nous sommes sensibles à la protection de la biodiversité et nous prenons soin lors du sourcing d'avoir une traçabilité vis-à-vis de l'origine, du type de récolte... pour les plantes que nous achetons.

Pour l'ensemble de ces matières, nous respectons la convention sur le commerce international des espèces menacées d'extinction (CITES) et nous suivons de près la mise en application du Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation.

EMISSIONS

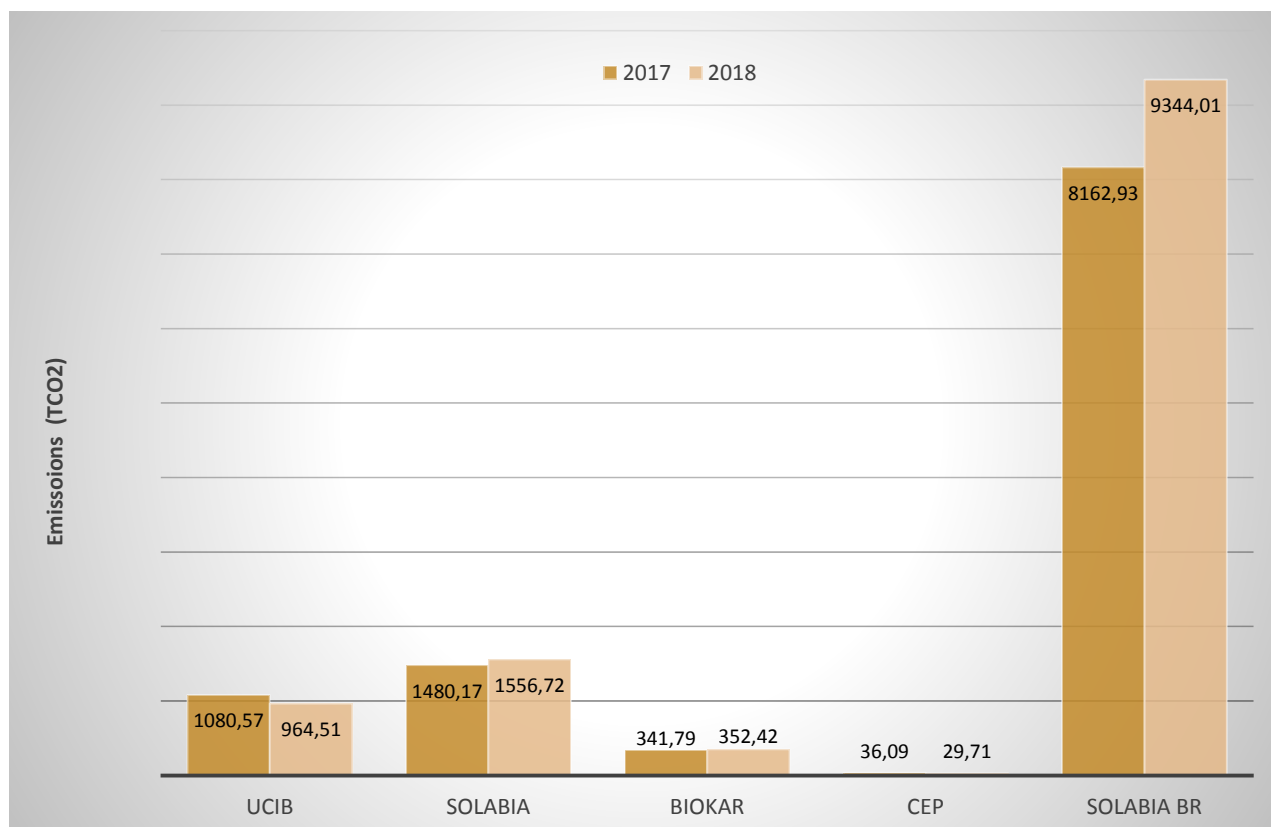
Etant donné ses activités industrielles, le groupe SOLABIA peut créer des nuisances au niveau environnemental. En conséquence, le Groupe intègre dans sa politique Sécurité et Environnement une analyse des risques chimiques et procède à une étude d'impact de ses activités sur l'environnement.

Pour effectuer nos calculs d'émissions de CO₂ pour le Scope 1 et le Scope 2, nous avons utilisé les critères du GHG Protocol (<http://www.ghgprotocol.org>).

G4-EN15 Émissions directes de gaz à effet de serre (Scope 1)

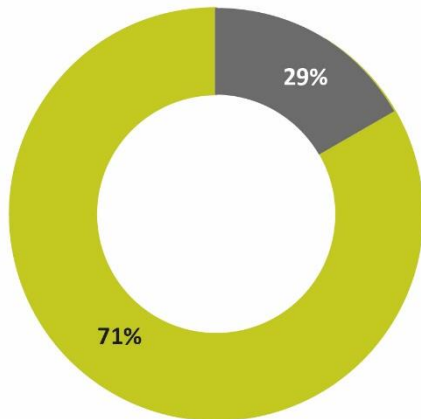
Les émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre (GES) correspondent aux émissions liées à la consommation de différentes énergies sur l'ensemble des sites industriels. Les émissions directes de GES sont liées à la consommation de gaz naturel et à la consommation de bois pour le Brésil. Ces émissions représentent 12247,36 tonnes de CO₂ lorsqu'on intègre toutes les usines du groupe. Nous observons une augmentation des émissions de 10,3% par rapport à l'année 2017 qui résulte principalement de l'augmentation de l'activité au Brésil qui n'utilise pas d'énergie fossile.

Emissions en Scope 1 (TCO₂)



Dans le cadre de nos émissions directes, si les usines situées en France utilisent des énergies fossiles, celles situées au Brésil ont fait le choix d'utiliser le bois et le biogaz. Le bois utilisé provient d'exploitations éco-gérées ne participant pas à la déforestation sauvage et où chaque arbre coupé est systématiquement replanté.

Le biogaz provient d'une installation de méthanisation que nous avons construit pour valoriser les boues de traitement de nos effluents aqueux qui sont chargées en matière organique. La mise en service de cette installation de méthanisation a permis de produire l'équivalent de 486100 m³ de gaz que nous utilisons directement.



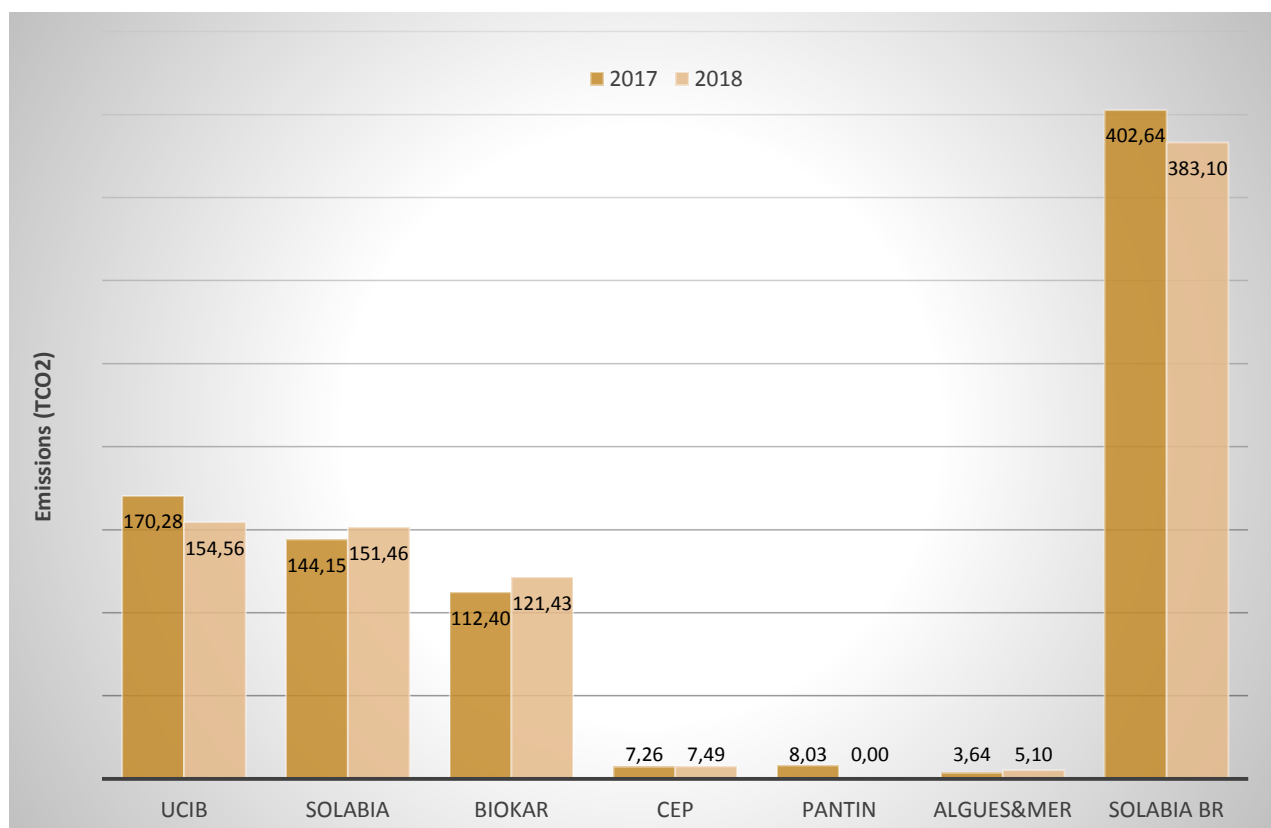
Avec l'utilisation du bois et du biogaz, nous avons désormais 71% des émissions de CO₂ qui proviennent de la biomasse ce qui contribue à améliorer notre empreinte écologique.

Par rapport à l'année précédente, notre part d'utilisation d'énergie renouvelable dans l'ensemble des émissions a augmentée de 4,45%.

G4-EN16 Émissions indirectes de gaz à effet de serre (scope 2) liées à l'énergie

La totalité des émissions indirectes de GES est liée à la consommation d'électricité et représente 823,14 tonnes de CO₂. Ce chiffre est en baisse de 2,97% par rapport à l'année 2017

Emissions en Scope 2 (TCO₂)



Pour l'ensemble des émissions, le groupe SOLABIA ne s'est pas encore fixé d'objectif chiffré de réduction. Néanmoins, chaque fois que nous le pouvons, nous privilégions les solutions les moins gourmandes en énergie.

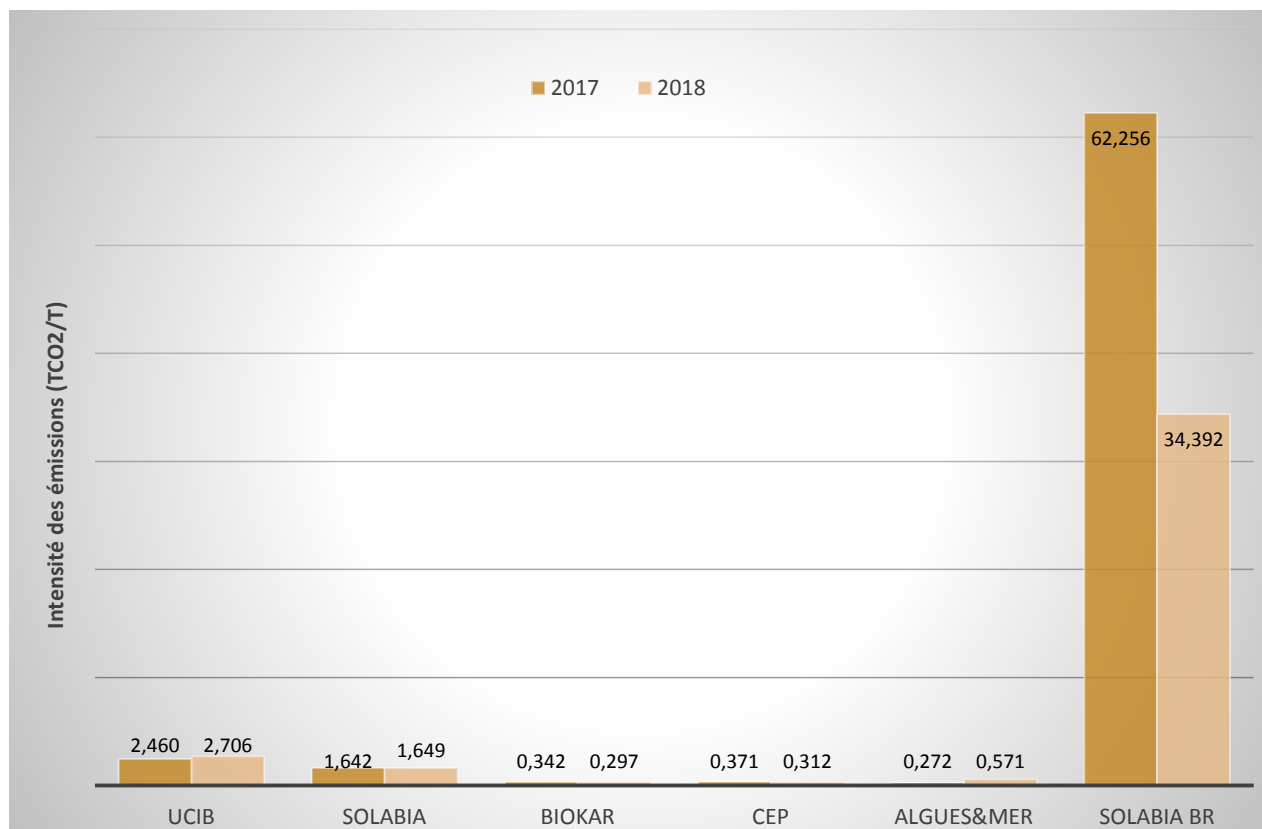
G4-EN17 Autres émissions indirectes de gaz à effet de serre (Scope 3)

A ce jour, nous n'avons pas encore intégré les autres émissions de GES dans notre reporting sachant que les principales émissions correspondent aux déplacements professionnels, au transport des produits et de nos matières premières.

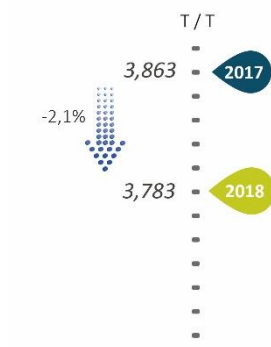
G4-EN18 Intensité des émissions de gaz à effet de serre

Pour l'ensemble des sites, l'intensité des émissions de GES représente le ratio entre les émissions directes et indirectes (Scope 1+2) et la quantité produite annuellement en tonnes.

Intensité des émissions directes et indirectes (TCO₂/Tproduit)



La réduction la plus significative a eu lieu au niveau de notre site Brésilien puisque nous avons observé une baisse des émissions par unité de poids de 44,75%. Cette baisse est la conséquence d'une très forte augmentation des quantités produites par rapport à l'année 2018.



Sur l'ensemble de la période 2018, bien que nous ayons une augmentation des émissions des GES de 9,38% par rapport à 2017, nous observons de façon globale une réduction de 2,1% des émissions par unités de poids.

Malgré ces bons chiffres en matière de réduction des émissions par quantité de produit manufacturé, les émissions par unité de revenu sont en augmentation de 3,3% en 2018.



Dans toutes les usines du groupe, nous continuons à rechercher des solutions pour réduire nos consommations ou pour réduire notre empreinte carbone. Bien que nous n'ayons pas d'objectifs chiffrés, des réflexions sont constamment menées dans ce sens.

G4-EN19 Réduction des émissions de gaz à effet de serre

Nous avons fait le choix d'énergie provenant de la biomasse pour réduire notre part énergétique issue des énergies fossiles. Elle présente un double avantage environnemental puisqu'elle augmente notre consommation d'énergie renouvelable mais elle permet également de traiter et de valoriser une grande partie de nos effluents.

Nous continuons de rechercher de solutions, qu'elles soient au niveau des procédés industriels ou dans les investissements dans de nouvelles sources d'énergie, afin de réduire l'empreinte carbone de chacune de nos usines.

G4-EN21 NOX, SOX, et autres émissions atmosphériques substantielles

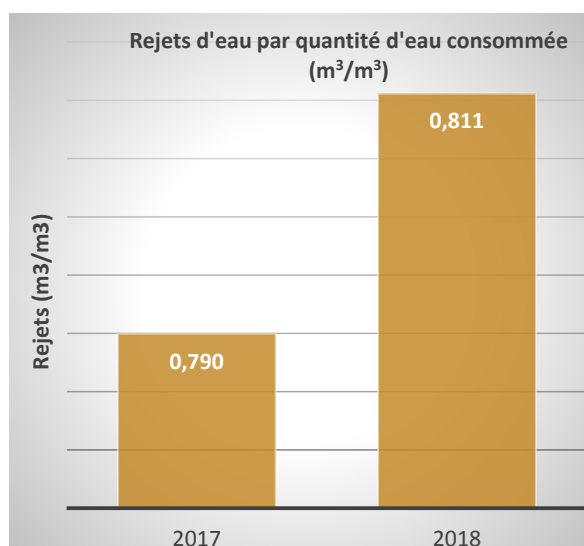
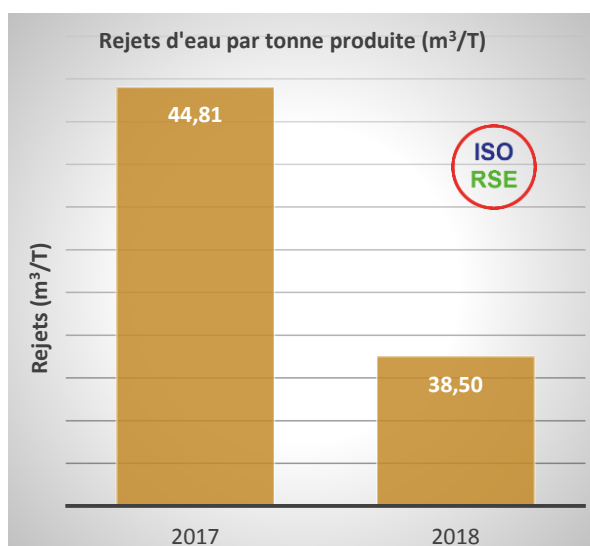
Les activités du groupe SOLABIA ne génèrent que de faibles émissions de NOx qui ont pour origine les chaudières alimentées au gaz naturel présentes sur les sites de production.

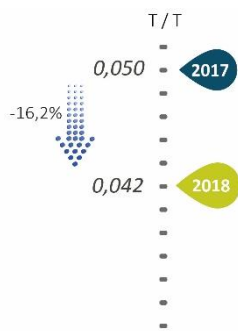
EFFLUENTS ET DECHETS

G4-EN22 Total des rejets d'eau, par type et par destination

La quantité d'eau rejetée par le groupe SOLABIA pour l'année 2018 représente 133021 m³, ce qui est 4,02% de moins qu'en 2017. Comme le montre le graphique ci-dessous, nous avons considérablement réduit nos rejets d'eau par tonne de produit fabriqué avec une réduction de la consommation de 14,1%. Cette amélioration est le résultat des investissements faits et du travail engagé depuis quelques années dans l'amélioration des procédures de nettoyage des installations industrielles.

Si on compare les rejets d'eau par rapport à la quantité d'eau consommée, alors dans ce cas précis nous avons une légère augmentation des rejets d'environ 2,65% par rapport à l'année précédente. Cette valeur est tout de même à relativiser car elle représente le ratio de 2 indicateurs qui ont été individuellement améliorés en 2018.





Du fait de l'activité de nos usines, nous suivons principalement la DCO (Demande chimique en oxygène) dans nos effluents. Cet indicateur est suivi de façon hebdomadaire pour nos 3 principaux sites industriels et montre que 144 tonnes de DCO ont été rejetées en 2018 contre 154 tonnes en 2017.

Malgré une augmentation de 11,7% de notre production sur l'année 2018, nous avons tout de même réduit la quantité de DCO par tonne produite.

G4-EN23 Poids total de déchets, par type et par mode de traitement

Nous déployons sur nos sites un système de tri à la source qui permet de séparer les déchets banals, le papier et les plastiques. Les déchets sont gérés via des filières dédiées de collecte et de tri afin d'y être recyclés ou valorisés de manière optimale.



En 2018, le Groupe a généré 2151,98 tonnes de déchets soit 22,0% de moins que l'année précédente. Cela représente un ratio d'environ 0,62 tonne de déchet par tonne produite soit une réduction de 30,1% par rapport à l'année 2017.

Les efforts menés dans la gestion de nos déchets nous ont permis d'atteindre un taux de valorisation de 94,2%.

Il faut noter que parmi nos déchets, une part non négligeable provient de la récupération des eaux de lavages fortement chargées, qui font l'objet d'un traitement en tant que déchets industriels plutôt que d'être rejetées dans les effluents aqueux.



G4-EN24 Nombre et volume total des déversements substantiels



Au cours de l'année 2018, nous avons enregistré 6 déversements substantiels dont 3 ont été considérés comme critiques puisqu'ils ont impacté les teneurs en DCO au niveau de la station d'épuration et donc également au niveau de nos rejets. Bien que ces événements soient critiques à nos yeux, ils se sont déroulés sur un période très limitée et n'ont pas eu d'impact sur l'environnement.

Les 3 autres n'étaient pas critiques car ils n'ont eu aucun impact sur l'environnement ou sur la sécurité des personnes.

CONFORMITE

G4-EN29 Montant des amendes substantielles et nombre total de sanctions non pécuniaires pour non-respect des législations et réglementations en matière d'environnement

Le groupe SOLABIA n'a fait l'objet d'aucune sanction, ni versé aucune amende pour le non-respect des législations et des réglementations en matière d'environnement.

GENERALITE

G4-EN31 Total des dépenses et des investissements en matière de protection de l'environnement

Parmi les investissements substantiels, nous pouvons inscrire la construction de l'installation de méthanisation qui a coûté 950000€. Cet investissement a un double intérêt puisqu'il permet de traiter les effluents aqueux chargés de matière organique et de produire du Biogaz que nous utilisons directement dans nos chaudières.

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES FOURNISSEURS

G4-EN32 Pourcentage de nouveaux fournisseurs contrôlés à l'aide de critères environnementaux

Depuis 2018, le groupe SOLABIA demande à chaque fournisseur de s'engager sur la base d'un cahier des charges qui inclut des clauses environnementales. Toutefois, nous n'avons pas encore intégré les critères sociaux et environnementaux dans les audits que nous réalisons chez nos fournisseurs.

Pour le prochain rapport, nous avons prévu de travailler plus étroitement ces aspects avec nos différents fournisseurs. L'objectif est de créer une politique des achats responsables et de faire en sorte que nos fournisseurs soient en phase avec nos engagements.

MECANISMES DE REGLEMENT DES GRIEFS ENVIRONNEMENTAUX

G4-EN34 Nombre de griefs concernant les impacts environnementaux déposés, examinés et réglés via des mécanismes officiels de règlement des griefs

Le groupe SOLABIA n'a enregistré aucun litige concernant les impacts environnementaux liés aux activités de l'organisation et à ses relations avec les autres et plus particulièrement ses parties prenantes.

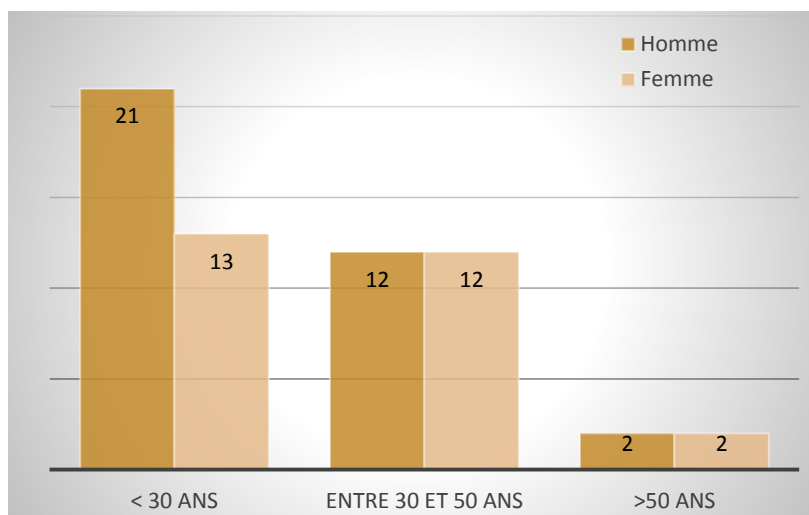
SOCIAL - EMPLOI ET TRAVAIL DECENT

Pour les indicateurs sociaux, le périmètre 2018 intègre l'ensemble des usines et des filiales du Groupe ce qui représente 9 usines, 2 filiales et le siège social. Les indicateurs que nous avons pris en compte couvrent à la fois les contrats permanents et les contrats temporaires.

EMPLOI

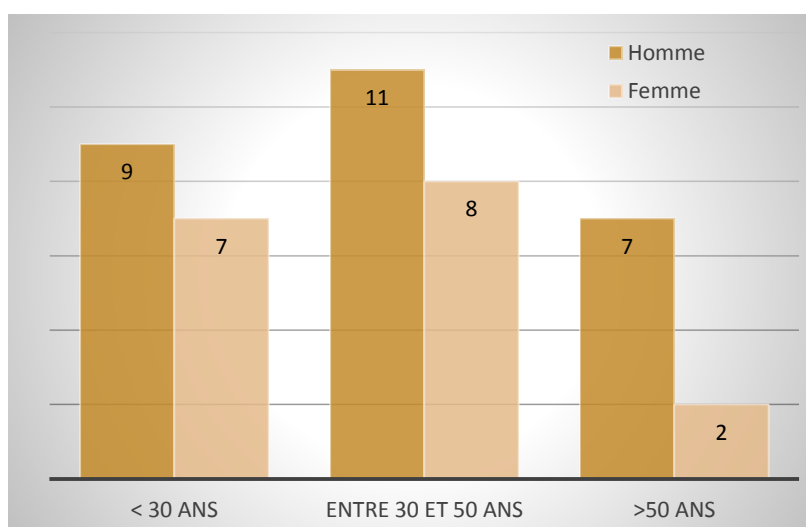
G4-LA1 Nombre total et pourcentage de nouveaux salariés embauchés et taux de rotation du personnel par tranche d'âge, sexe et zone géographique

Salariés nouvellement embauchés (en nombre)



Pour l'ensemble des entités, nous avons embauché 62 nouveaux collaborateurs en 2018 dont 56,5% d'homme et 43,5% de femmes. Les embauches sont homogènes entre les différents sites.

Taux de rotation du personnel (%)



Avec 44 départs au cours de l'année 2018, le turnover total de l'entreprise est de 13,1%, ce qui est relativement proche de la moyenne nationale qui est de 15% en 2018. Ce chiffre est en légère augmentation par rapport à l'année 2017 où il n'était que de 12,1%.

SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

Etant donné nos activités industrielles, les collaborateurs peuvent être amenés à manipuler un certain nombre de produits chimiques. Le groupe SOLABIA intègre dans notre système de management Qualité, Sécurité et Environnement une analyse des risques chimiques pour l'ensemble de ses collaborateurs auquel vient s'adosser un programme de formation adéquat.

G4-LA5 Pourcentage de l'effectif total représenté dans des comités mixtes d'hygiène et de sécurité au travail visant à surveiller et à donner des avis

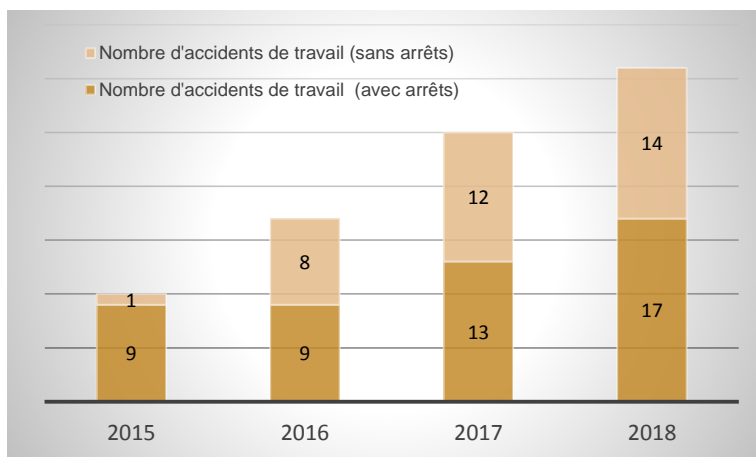
En tenant compte du périmètre de ce rapport, 93% de l'effectif du Groupe est représenté dans le CSSCT ou son équivalent tel que le CIPA (Commission Interne de Prévention des Accidents) au Brésil.



G4-LA6 Taux et types d'accidents du travail, de maladies professionnelles, d'absentéisme, proportion de journées de travail perdues et nombre total de décès liés au travail

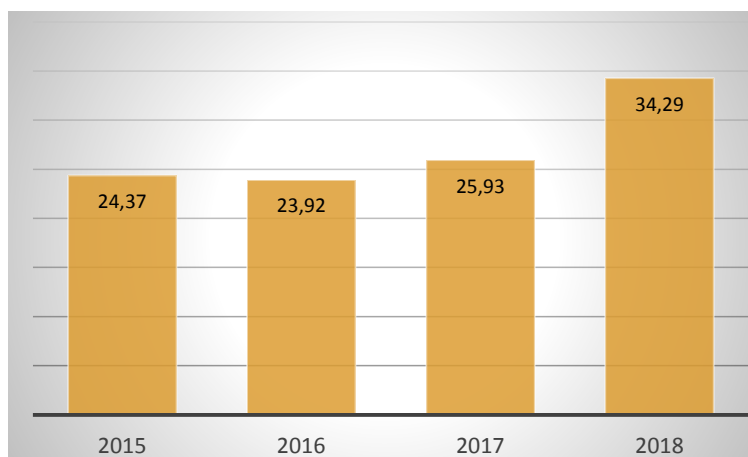
Les résultats 2018 du Groupe montrent une augmentation du nombre d'accidents de 24,0% avec un taux de gravité qui atteint 1,37.

Accidents du travail (nombre)



Taux de fréquence des accidents de travail

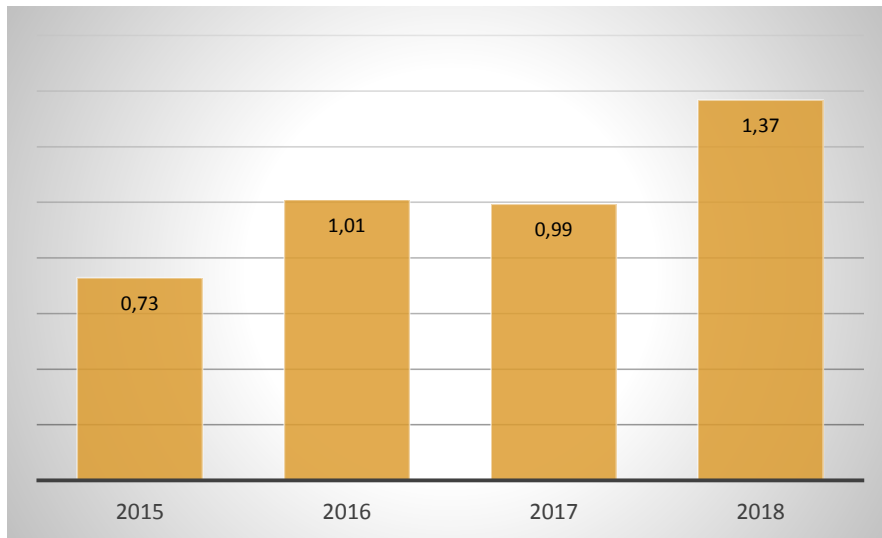
Le taux de fréquence selon la réglementation française est défini comme le nombre d'accidents du travail ayant occasionné au minimum un jour d'arrêt divisé par le nombre d'heures travaillées multiplié par un million.



Le taux de fréquence est en très augmentation en 2018 puisque nous atteignons une valeur de 34,29 en augmentation de 22,2% par rapport à la période 2017.

Taux de gravité

Le taux de gravité est défini comme le nombre de journées de travail perdues suite à un accident ou une maladie professionnelle divisé par le nombre d'heures de travail de l'effectif multiplié par 1000.



Le taux de gravité suit malheureusement la même tendance que le taux de fréquence puisque nous atteignons un taux de 1,37 en hausse de 37,7% par rapport à 2017.

L'amélioration de la sécurité au travail reste un axe prioritaire au niveau du Groupe : un travail de prévention est réalisé avec les CSSCT avec pour objectif d'abaisser le nombre d'accidents. Des actions de formations sont planifiées annuellement pour améliorer les pratiques et sensibiliser les collaborateurs aux risques industriels. Au cours de l'année 2018, 44% des salariés ont participé à une formation en sécurité pour un total de 600 heures.

FORMATION ET EDUCATION

G4-LA9 Nombre moyen d'heures de formation par an, réparti par salarié, par sexe et par catégorie professionnelle

En 2018, les formations professionnelles ont concerné 38% des salariés pour un total de 454 heures.



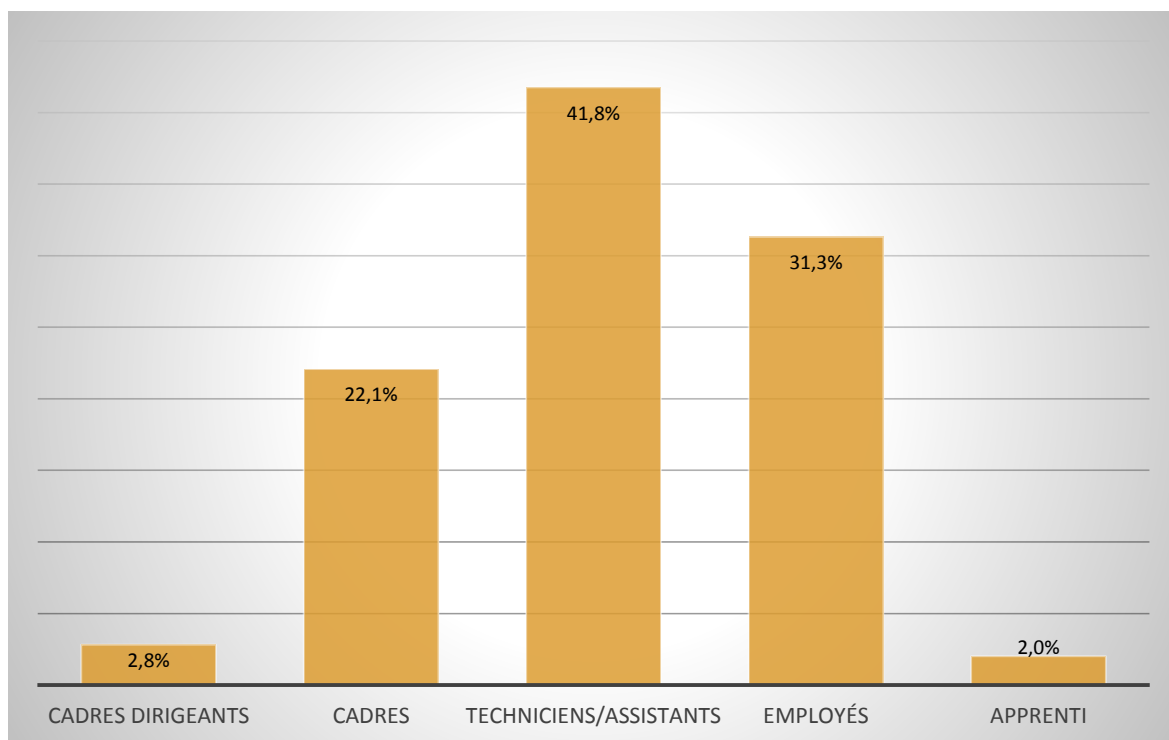
G4-LA10 Programmes de développement des compétences et de formation tout au long de la vie destinés à assurer l'employabilité des salariés et à les aider à gérer leur fin de carrière

Des formations visant à maintenir l'employabilité et développer les compétences sont accessibles aux employés qui le souhaitent quelle que soit leur catégorie professionnelle.

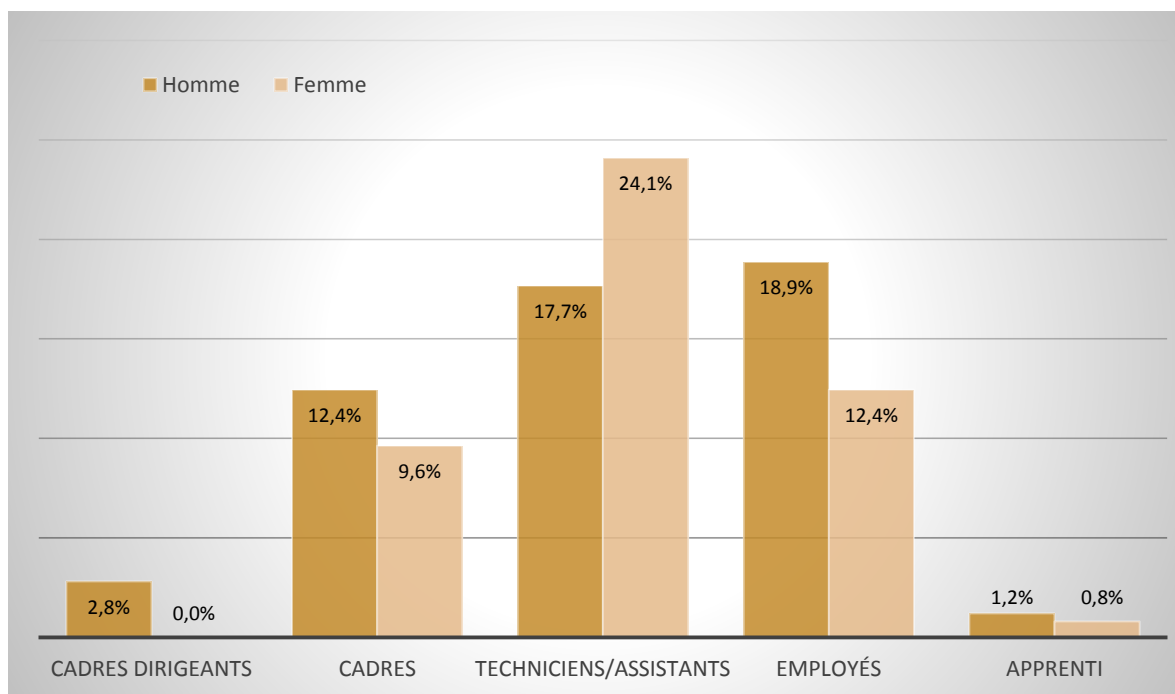
DIVERSITE ET EGALITE DES CHANCES

G4-LA12 Composition des instances de gouvernance et répartition des salariés par catégorie professionnelle, en fonction du sexe, de la tranche d'âge, de l'appartenance à une minorité et d'autres indicateurs de diversité

Répartition des salariés par catégorie professionnelle (%)



Répartition des salariés par catégorie professionnelle et par sexe (%)



Au niveau de la répartition homme/ femme, la proportion d'hommes est supérieure chez les cadres dirigeants, les cadres et les employés. En revanche, au niveau des techniciens et des assistantes ce sont les femmes qui sont majoritaires. Sur l'ensemble des salariés, nous avons un ratio homme/femme qui est de 1,37 toutes catégories confondues.

EGALITE DE REMUNERATION H/F

G4-LA13 Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes par rapport aux hommes, par catégorie professionnelle et par principaux sites opérationnels

Pour l'ensemble du Groupe, à poste équivalent le niveau de rémunération est identique.

MECANISMES DE REGLEMENT DES GRIEFS RELATIFS AUX PRATIQUES EN MATIERE D'EMPLOI

G4-LA16 Nombre de griefs concernant les pratiques en matière d'emploi déposés, examinés et réglés via des mécanismes officiels de règlement des griefs

Le groupe SOLABIA n'a enregistré aucun litige concernant les pratiques en matière d'emploi.

SOCIAL - DROITS DE L'HOMME

NON DISCRIMINATION

G4-HR3 Nombre total d'incidents de discrimination et actions correctives mises en place

Dans l'ensemble du Groupe, aucun incident de discrimination n'a été recensé en 2018.

TRAVAIL DES ENFANTS

G4-HR5 Sites et fournisseurs identifiés comme présentant un risque substantiel d'incidents liés au travail des enfants et mesures prises pour contribuer à abolir efficacement ce type de travail

Aucun enfant ne travaille au sein du groupe SOLABIA. Au niveau de nos fournisseurs, le cahier des charges les engage à respecter la législation sur le travail des enfants.

TRAVAIL FORCE OU OBLIGATOIRE

G4-HR6 Sites et fournisseurs identifiés comme présentant un risque substantiel d'incidents relatifs au travail forcé ou obligatoire et mesures prises pour contribuer à l'abolir sous toutes ses formes

Le travail forcé n'existe pas au sein du groupe SOLABIA. Au niveau de nos fournisseurs, le cahier des charges les engage à interdire le travail forcé et obligatoire.

EVALUATION DU RESPECT DES DROITS DE L'HOMME CHEZ LES FOURNISSEURS

G4-HR10 Pourcentage de nouveaux fournisseurs contrôlés à l'aide de critères relatifs aux droits de l'homme

Depuis 2018, le cahier des charges inclut un chapitre qui engage nos fournisseurs à :

- défendre et respecter les droits de l'Homme dans leur sphère d'influence.
- respecter la liberté d'association et reconnaître dans les faits le droit à la négociation collective des salariés.
- défendre le principe de l'égalité des chances dans le recrutement et la sélection des salariés.

MECANISMES DE REGLEMENT DES GRIEFS RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME

G4-HR12 Nombre de griefs concernant les impacts sur les Droits de l'Homme déposés, examinés et réglés via des mécanismes officiels

Le groupe SOLABIA n'a enregistré aucun litige relatif aux droits de l'Homme.

SOCIAL - SOCIETE

POLITIQUES PUBLIQUES

G4-S06 Valeur totale des contributions politiques par pays et par bénéficiaire

Le groupe SOLABIA ne verse aucune contribution de cette nature.

COMPORTEMENT ANTICONCURRENTIEL

G4-S07 Nombre total d'actions en justice pour comportement anticoncurrentiel, pratiques antitrust et monopolistiques et leurs issues

Aucune action n'a été engagée à l'encontre du Groupe en 2018.

CONFORMITE

G4-S08 Montant des amendes substantielles et nombre total de sanctions non pécuniaires pour non-respect des législations et réglementations

Aucune amende n'a été versée par le Groupe pour le non-respect des législations et réglementations.

SOCIAL - RESPONSABILITE LIEE AUX PRODUITS

Le groupe SOLABIA s'engage à développer, à produire et à distribuer des produits qui soient sûrs pour les consommateurs. Pour cela, nous assurons la traçabilité de nos matières premières, nous travaillons selon les standards de qualité et de sécurité que nous imposent nos secteurs d'activité, notamment à travers la certification des usines.

La sécurité des produits est garantie avant la mise sur le marché par la réalisation d'un certain nombre de tests de tolérance, de stabilité et d'efficacité.

En matière de marketing, l'intégralité des communications promotionnelles respecte les allégations scientifiques et techniques dont la preuve a été apportée lors des étapes de développement.

Depuis plusieurs années maintenant, les tests menés sur nos produits ne sont plus réalisés sur l'animal, nous utilisons systématiquement les méthodes alternatives aussi bien pour les tests d'efficacité que d'innocuité.

Sur le plan de la veille réglementaire, un système permet de suivre les évolutions des réglementations. Cette veille s'effectue au travers des organisations professionnelles auprès desquelles nous sommes membres mais aussi au travers de systèmes automatiques de surveillance.

En ce qui concerne REACH, l'ensemble des démarches a été mené à leur terme et nous avons reçu les numéros d'enregistrement pour chacun des produits concernés. L'ensemble des données avec les différentes bandes de tonnage concernées est disponible dans l'Annexe 9.

Nom de la substance	Numéro de référence
L-Cystine, N,N'-bis(3-carboxy-1-oxopropyl)-, tetrasodium salt	01-0000019491-70-0000
dodecyl 5-oxo-L-prolinate	01-2120762954-42-0000
sodium 5-oxo-L-prolinate	01-2119986878-07-0003
2-octyldodecyl 5-oxo-L-prolinate	01-2120763413-57-0001
magnesium 2-oxopyrrolidine-5-carboxylate	01-2120766059-46-0000
Transesterification of plant fatty acids with aminopropanediol	01-0000019155-72-0000
calcium bis(5-oxo-L-prolinate)	01-2120756109-51-0000
bis(5-oxo-L-prolinate-N1,O2)zinc	01-2120762818-40-0002
bis(5-oxo-L-prolinate-N1,O2)copper	01-2120760829-39-0000
pidolic acid	01-2120769332-53-0001
Peptones, casein	01-2119985423-31-0002
Protein hydrolyzates, animal	01-2119779799-06-0016
Protein hydrolyzates, vegetable	01-2119980073-39-0002

L'ensemble des fiches de sécurité associées a été mises à jour pour être en conformité avec la réglementation REACH.

G4-PR1 Pourcentage des catégories importantes de produits et de services pour lesquelles les impacts sur la santé et la sécurité sont évalués aux fins d'amélioration

Durant la phase de développement jusqu'à la mise sur le marché, les produits subissent de nombreux tests pour s'assurer de leur qualité et de leur sécurité.

Avant la mise sur le marché, le produit suit un certain nombre de vérifications :

- Vérification de l'innocuité
 - Test d'irritation cutanée in vitro sur épidermes humains reconstruits selon la ligne directrice OCDE 439
 - Test de mutation reverse sur bactéries selon la ligne directrice OCDE 471
 - Test de phototoxicité in vitro 3T3 NRU selon la ligne directrice OCDE 432
 - Test de sensibilisation in vitro selon la ligne directrice OCDE 442D
- Vérification de la qualité
 - Réalisation d'un bulletin d'analyse représentatif de la qualité du produit
- Vérification de la stabilité
- Vérification de l'efficacité

G4-PR2 Nombre total d'incidents de non-respect des réglementations et codes volontaires concernant les impacts sur la santé et la sécurité des produits et des services pendant leur cycle de vie, par type de résultat

Aucun incident n'a été relevé en 2018.

ETIQUETAGE DES PRODUITS ET SERVICES

G4-PR3 Type d'information sur les produits et services et leur étiquetage par les procédures de l'organisation et pourcentage des catégories importantes de produits et de services soumises à ces exigences en matière d'information

En matière de sécurité des produits et de leurs composants, le groupe SOLABIA met à disposition des fiches de sécurité au minimum en français et en anglais aux transporteurs ainsi qu'à ses clients.

Le service réglementaire assure une veille sur l'ensemble de nos produits, à la fois sur l'étiquetage et sur les restrictions commerciales qui pourraient affecter nos produits. Les produits que nous commercialisons sont conformes aux réglementations des pays dans lesquels nous les vendons. Cette conformité est assurée par une veille réglementaire régulière mais aussi grâce aux retours que nous pouvons avoir de la part de nos distributeurs ou de nos clients.

G4-PR4 Nombre total d'incidents de non-respect des réglementations et codes volontaires concernant l'information sur les produits et services et leur étiquetage, par type de résultat

Aucun incident n'a été recensé en 2018.

COMMUNICATION ET MARKETING

G4-PR6 Vente de produits interdits ou controversés

Le groupe SOLABIA ne commercialise pas de produits interdits ou controversés

G4-PR7 Nombre total d'incidents de non-respect des réglementations et codes volontaires relatifs à la communication marketing, y compris la publicité, la promotion et les parrainages, par type de résultat

Aucun incident n'a été recensé en 2018.

VIE PRIVEE DES CLIENTS

G4-PR8 Nombre total de plaintes fondées pour atteinte à la vie privée et par la perte de données des clients

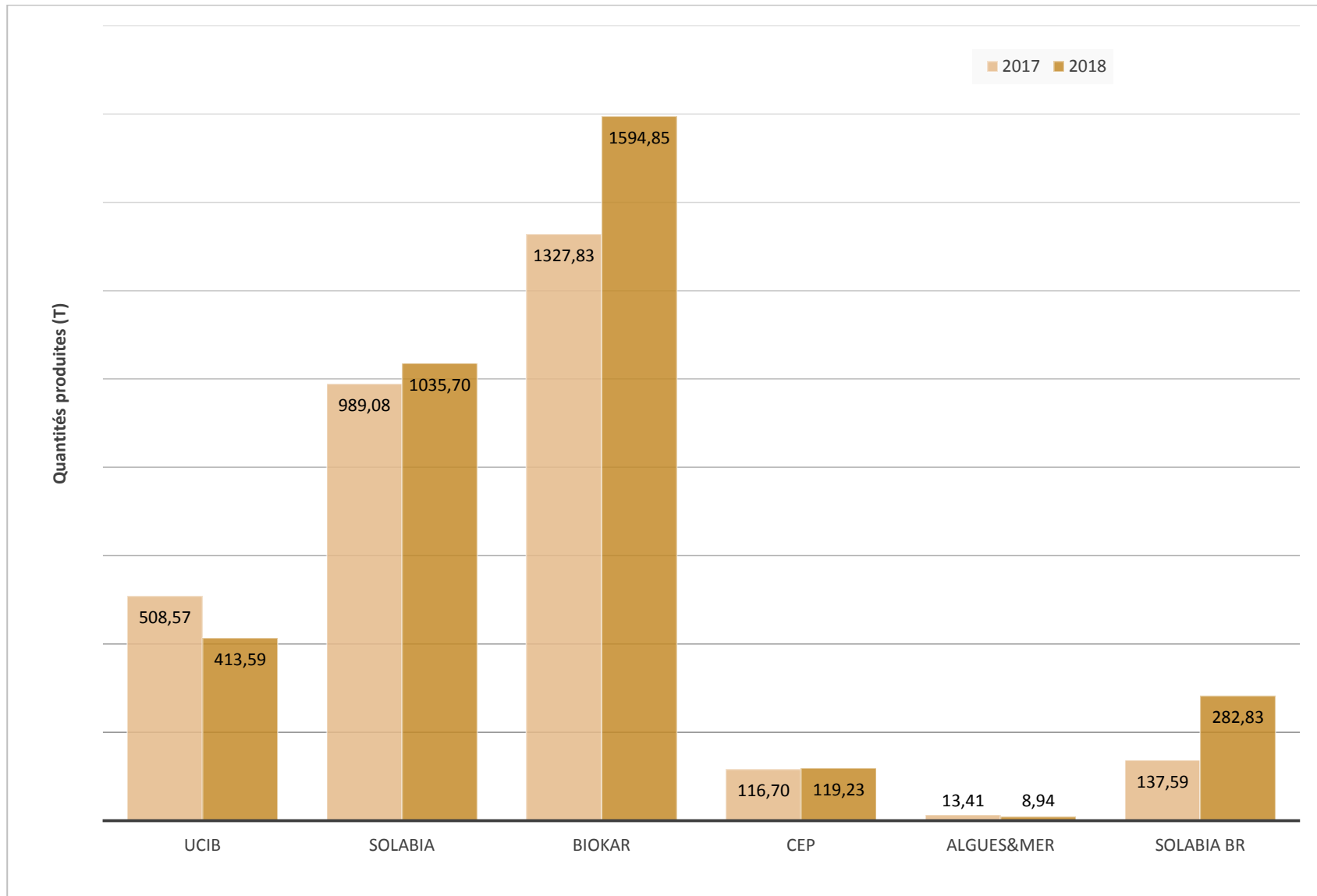
Aucune plainte n'a été enregistrée pour une atteinte à la vie privée ou pour une perte de données des clients.

CONFORMITE

G4-PR9 Montant des amendes substantielles reçues pour non-respect des lois et réglementations concernant la mise à disposition et l'utilisation de produits et de services

Aucune amende n'a été versée en 2018 pour le non-respect des lois et des réglementations.

ANNEXE 1



ANNEXE 2



Network France

des 10 PRINCIPES du Global Compact aux 17 OBJECTIFS de Développement Durable des Nations Unies



DROITS DE L'HOMME

1 à 8, 10, 11, 16, 17

- 1 Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme.
- 2 Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme.



NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

1, 3, 5, 8, 9, 10, 16, 17

- 3 Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.
- 4 Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.
- 5 Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.
- 6 Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.



ENVIRONNEMENT

2, 6, 7, 9, 11 à 15, 17

- 7 Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement.
- 8 Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.
- 9 Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.



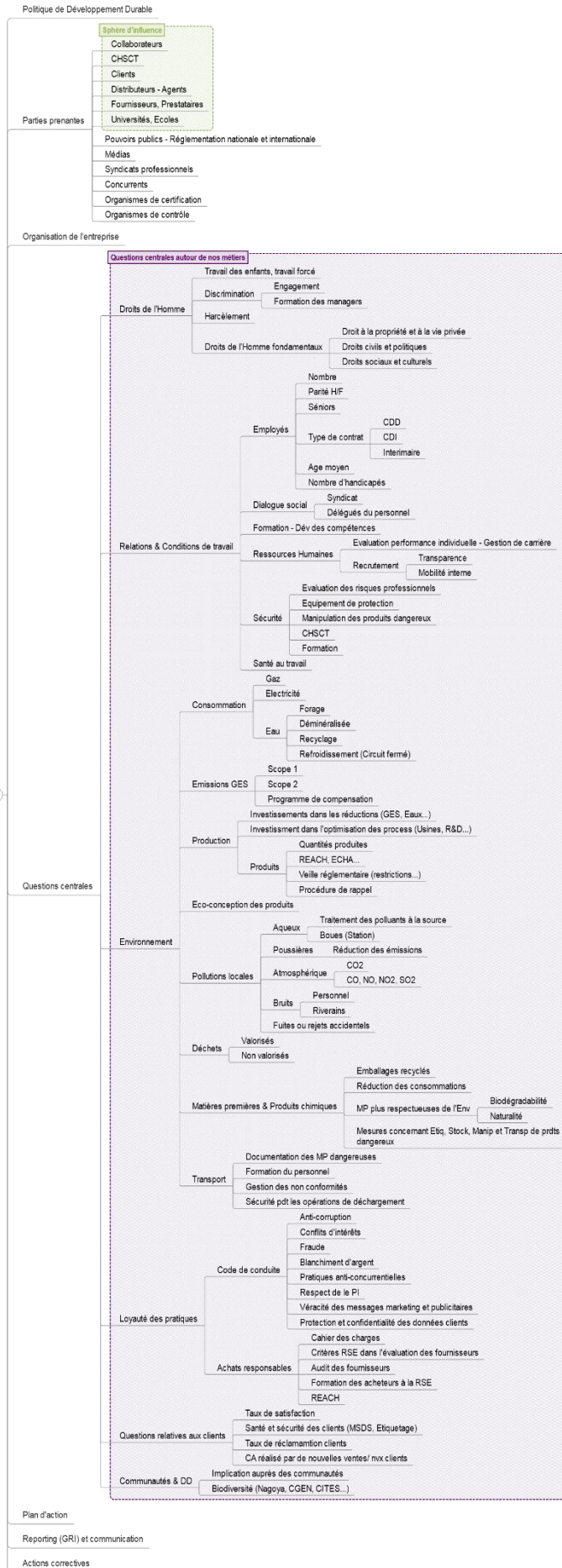
LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

3, 10, 16, 17

- 10 Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

ANNEXE 3

Démarche RSE Solabia



Plan d'action

Reporting (GRI) et communication

Actions correctives

ANNEXE 4

CODE DE CONDUITE DU GROUPE SOLABIA

Le Code de Conduite décline les pratiques que les salariés et les partenaires du Groupe SOLABIA doivent suivre dans leurs activités professionnelles. Il définit les comportements et les attitudes à adopter ou à proscrire dans le cadre de leurs relations internes ou externes à l'entreprise. Il s'applique aux salariés du Groupe SOLABIA mais aussi à l'ensemble des personnes qui travaillent pour lui ou le représentent.

SOLABIA reconnaît que ses employés jouent un rôle essentiel dans ses efforts en matière de responsabilité sociétale d'entreprise, particulièrement à l'égard des conséquences sociales et environnementales de leurs activités. SOLABIA s'engage à suivre les meilleures pratiques afin de s'assurer que la société mène ses activités de façon éthique et socialement responsable.

La société souhaite démontrer son engagement à chaque étape de la chaîne de valeur puisqu'elle intervient à la fois en tant que client, producteur et fournisseur. Étant donné la complexité et la mondialisation de la chaîne d'approvisionnement, SOLABIA reconnaît qu'il y a divers risques sociaux, environnementaux et éthiques associés à ses activités. Le Code de conduite a pour but de nous faire progresser sur la voie de la responsabilité sociale et environnementale, de même que sur la voie de l'éthique commerciale. Nous attendons de tous le respect des lois locales, nationales ou internationales qui s'appliquent aux différentes activités du Groupe.

La volonté de SOLABIA de s'engager à se doter de politiques ou à prendre un engagement à l'égard de ces thèmes se traduit par le déploiement de systèmes de gestion efficaces tels que l'ISO14001 et l'OHSAS 18001 sur ses différents sites industriels.

DROITS DE L'HOMME ET DU TRAVAIL

Chaque être humain doit être traité équitablement et avec dignité. La déclaration des droits de l'Homme et les principes de l'Organisation Internationale du Travail constituent les fondements des valeurs défendues par l'entreprise. SOLABIA respecte les droits de l'homme dans ses propres activités aussi bien que dans ses relations d'affaires. Nous attendons de nos collaborateurs qu'ils s'assurent que ces exigences fondamentales soient pleinement mises en œuvre dans le cadre de leurs activités et qu'ils s'assurent également de fournir un environnement exempt de toute forme de discrimination.

Dans ce but, le Groupe SOLABIA :

- Encourage la protection des droits de l'homme, notamment ceux de ses employés, des parties avec lesquelles il travaille
- Respecte les droits de ses employés en matière de liberté d'association telle que définie par la loi
- Combat le travail forcé et obligatoire
- Interdit le travail des enfants au-dessous de l'âge légal en vigueur
- Soutient l'élimination de la discrimination à l'embauche et du harcèlement sur le lieu de travail
- Offre aux employés une rémunération et des outils leur permettant de faire évoluer leur carrière et prendre en compte leur bien-être
- Respecte l'ensemble des règles locales en matière de droit du travail
- Fournit les efforts raisonnables pour s'assurer que ses fournisseurs et prestataires agissent également en adéquation avec le code de conduite

SANTE ET SECURITE

La sécurité et la santé des employés constituent pour SOLABIA une priorité. Nous nous efforçons de fournir un environnement de travail sécuritaire, sans danger et sain et de nous doter de procédures écrites et de programmes de surveillance afin de prévenir les accidents et les blessures (durant le travail ou

découlant du travail). La participation des employés est encouragée et est essentielle pour identifier et résoudre les enjeux relatifs à la santé et la sécurité.

Dans ce but, le Groupe SOLABIA :

- Améliore sans cesse la sécurité en évaluant et en élaborant des plans d'atténuation des risques
- Forme régulièrement les employés en ce qui concerne la sécurité et les dangers liés à leur travail.
- Évalue et identifie les risques tant physiques que chimiques afin de mettre en place des mesures de prévention adaptées.
- Assure, suit et gère tout incident touchant la santé et lié au travail. Les employés sont encouragés à dénoncer les dangers liés à la santé et la sécurité et peuvent rapporter facilement les incidents.

PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Adopter des pratiques et des mesures pour réduire la pollution ou, tout au moins, pour atténuer les conséquences négatives sur l'environnement font partie des engagements de SOLABIA. En tant qu'utilisateur de ressources naturelles, nous attachons beaucoup d'importance à la protection de l'environnement. De plus, nous encourageons nos services de recherche à développer des produits de façon écoresponsables dans le but d'améliorer le cycle de vie complet des produits.

Dans ce but, le Groupe SOLABIA :

- Met en place des bonnes pratiques environnementales dans la conception, le développement et la gestion de ses activités et fournit les formations et les ressources nécessaires pour mettre en place ces pratiques
- Favorise le développement et l'intégration de technologies durables et s'efforce de réduire la consommation d'énergie et d'eau.
- Incite ses clients, partenaires, fournisseurs et prestataires à le suivre dans ses efforts pour protéger l'environnement
- Surveille, enregistre et mesure régulièrement les performances environnementales
- Protège la biodiversité en attachant une extrême importance à la mise en place d'un approvisionnement raisonnable, respectueux des populations et des environnements locaux pour les substances végétales que nous utilisons.
- Respecte la Convention internationale de Rio sur la diversité biologique, le Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation, ainsi que la Convention de Washington sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES).

ETHIQUE ET LOYAUTE DE PRATIQUES

Une bonne relation commerciale se déroule dans le respect de ses clients comme de ses fournisseurs. SOLABIA respecte toutes les lois et pratiques internationales des affaires ou de l'industrie, dans chaque secteur d'activité dans lequel il officie. Nous nous efforçons d'avoir un comportement éthique et d'agir de façon responsable à l'égard de nos partenaires dans le respect de la concurrence.

Dans ce but, le Groupe SOLABIA :

- Veille à ne jamais enfreindre les lois quel que soit le pays où il intervient.
- Ne tolère ni engage aucune forme de corruption, incluant tout paiement ou autre forme d'avantage accordé avec pour objectif d'influencer une décision en violation de la loi
- Ne divulgue pas les informations confidentielles et personnelles des employés et clients



CHARTRE ETHIQUE



NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

En intégrant les préoccupations sociales, sociétales et environnementales dans le cadre de leurs activités quotidiennes, la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) est devenue un enjeu essentiel pour chaque entreprise. Ces questions sont au cœur des valeurs et de la stratégie du Groupe SOLABIA.

Nous nous efforçons de minimiser l'impact de nos activités sur l'environnement et les écosystèmes en recherchant des solutions plus acceptables sur le plan environnemental, plus éthiques, et qui respectent la biodiversité et les coutumes locales.

Nous défendons la valeur « Ethique » de l'entreprise et nous fondons nos actions sur des valeurs telles que le respect, l'égalité, la diversité, la transparence qui sont le moteur de nos actions au quotidien.

SOLABIA s'est engagé à respecter le Pacte Mondial des Nations Unies et les Conventions Fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT). Pour cela, nous avons besoin de l'implication de l'ensemble de nos collaborateurs dont la mixité et la diversité sont un de nos plus grands atouts. Nous attendons également l'implication de l'ensemble de nos partenaires afin qu'ils partagent et portent ces principes dans le cadre de leurs activités.

Il est par conséquent, de la responsabilité de chacun d'entre nous de conduire ses activités en respectant cette chartre, en respectant les lois et les réglementations qui sont applicables à nos métiers. Nous attendons de chacun qu'il agisse avec le plus grand discernement lorsqu'il représente la société et qu'il s'engage à :

- Lutter contre toute forme de discrimination basée sur le sexe, le handicap, les origines, l'âge, les préférences sexuelles, les opinions, les convictions religieuses...
- Etre respectueux des autres et interdire toute forme de harcèlement
- Garantir le droit de chacun au respect de sa vie privée
- Ne pas avoir recours ni au travail forcé ou obligatoire, ni au travail illégal, ni au travail des enfants
- Respecter le droit des affaires et à lutter contre toute pratique abusive et toute forme de corruption, de blanchiment d'argent et de concurrence déloyale
- Agir avec intégrité et éviter tout conflit d'intérêt
- Ne pas enfreindre les lois et réglementations locales
- Assurer la sécurité des données des clients et des fournisseurs
- Réaliser des achats responsables et solidaires

ANNEXE 6

Gaz en kWh (PCS) à partir des factures et émissions de CO2 en Tonnes

Sites		janv-18	févr-18	mars-18	avr-18	mai-18	juin-18	juil-18	août-18	sept-18	oct-18	nov-18	déc-18	Total
Conversion en CO2 selon GHG Protocol			0,202	g/kWh PCI										
Conversion PCS en PCI			PCS=	1,11xPCI										
BioGaz			0,197	g/kwh PCI										
UCIB	Conso	658 004,00	700 835,00	694 581,00	499 318,00	324 869,00	418 846,00	402 964,00	49 059,00	358 605,00	330 907,00	471 850,00	390 179,00	5 300 017,00
	CO2e	119,74	127,54	126,40	90,87	59,12	76,22	73,33	8,93	65,26	60,22	85,87	71,01	964,51
SOLABIA	Conso	784 636,00	789 888,00	867 205,00	740 219,00	614 870,00	720 615,00	768 017,00	228 325,00	756 956,00	827 451,00	814 051,00	642 004,00	8 554 237,00
	CO2e	142,79	143,75	157,82	134,71	111,90	131,14	139,77	41,55	137,75	150,58	148,14	116,83	1 556,72
BIOKAR	Conso	164 765,00	214 414,00	189 810,00	126 406,00	104 372,00	104 808,00	97 426,00	49 249,00	100 477,00	132 405,00	181 297,00	159 020,00	1 624 449,00
	CO2e	29,98	39,02	34,54	23,00	18,99	19,07	17,73	8,96	18,29	24,10	32,99	28,94	295,62
Allonne 2	Conso	45 594,00	58 435,00	42 864,00	27 079,00	25 373,00	9 685,00	-		2 008,00	15 457,00	41 592,00	44 050,00	312 137,00
	CO2e	8,30	10,63	7,80	4,93	4,62	1,76	-	-	0,37	2,81	7,57	8,02	56,80
CEP	Conso			64 529,00		35 425,00		34 924,00		4 766,00		23 593,00		163 237,00
	CO2e	-	-	11,74		6,45		6,36	-	0,87	-	4,29	-	29,71
SOLABIA Bitechnologica	Conso													3 646 000,00
	CO2e	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	651,22

ANNEXE 7

Electricité en kWh à partir des factures et émissions en tonnes de CO2

Sites		janv-18	févr-18	mars-18	avr-18	mai-18	juin-18	juil-18	août-18	sept-18	oct-18	nov-18	déc-18	Total
Conversion en CO2 selon GHG Protocol			0,069	g/kWh										
Conversion en CO2 selon GHG Protocol (Brésil)			0,098	g/kWh										
UCIB	Conso	219 709,00	208 050,17	230 446,00	199 572,67	170 467,67	173 006,00	178 549,00	94 297,83	161 448,00	169 042,83	232 157,83	203 210,50	2 239 957,50
	CO2e	15,16	14,36	15,90	13,77	11,76	11,94	12,32	6,51	11,14	11,66	16,02	14,02	154,56
SOLABIA	Conso	178 688,00	198 212,00	212 913,00	183 775,00	169 085,00	185 996,00	187 939,00	101 065,00	184 282,00	205 739,00	204 389,00	182 990,00	2 195 073,00
	CO2e	12,33	13,68	14,69	12,68	11,67	12,83	12,97	6,97	12,72	14,20	14,10	12,63	151,46
BIOKAR	Conso	135 972,00	127 650,00	135 816,00	132 468,00	139 803,00	146 801,00	165 555,00	127 331,00	139 523,00	150 919,00	141 310,00	138 831,00	1 681 979,00
	CO2e	9,38	8,81	9,37	9,14	9,65	10,13	11,42	8,79	9,63	10,41	9,75	9,58	116,06
Allonne 2	Conso	7 107,00	6 281,00	6 445,00	6 027,00	6 162,00	6 518,00	6 931,00	6 047,00	6 405,00	6 475,00	7 378,00	6 155,00	77 931,00
	CO2e	0,44	0,39	0,40	0,37	0,38	0,41	0,43	0,38	0,40	0,40	0,46	0,38	5,38
CEP	Conso	8 613,00	8 903,00	8 998,00	7 811,00	7 386,00	9 783,00	11 468,00	7 197,00	10 474,00	10 935,00	9 512,00	7 522,00	108 602,00
	CO2e	0,59	0,61	0,62		0,51		0,79	0,50	0,72	0,75	0,66	0,52	7,49
Algues&mer	Conso	7 040,00	8 057,00	6 786,00	5 042,00	5 497,00	7 455,00	6 334,00	4 048,00	3 991,00	4 645,00	8 782,00	6 252,00	73 929,00
	CO2e	0,49	0,56	0,47	0,35	0,38	0,51	0,44	0,28	0,28	0,32	0,61	0,43	5,10
SOLABIA Biotecnologica	Conso	215 775,00	368 389,00	288 942,00	351 559,00	352 211,00	339 020,00	254 713,00	305 143,00	327 563,00	393 243,00	369 376,00	336 471,00	3 902 405,00
	CO2e	21,18	36,16	28,37	34,51	34,58	33,28	25,01	29,96	32,16	38,60	36,26	33,03	383,10

ANNEXE 8

Consommation d'eau (Relevé des compteurs)

Sites		janv-18	févr-18	mars-18	avr-18	mai-18	juin-18	juil-18	août-18	sept-18	oct-18	nov-18	déc-18	Total
UCIB	Ville (m3)	107	93	97	42	64	97	53	26	42	55	45	56	777,00
	Forage (m3)	4 263,00	3 120,00	3 987,00	2 462,00	2 564,00	3 666,00	2 360,00	837,00	2 960,00	2 068,00	2 394,00	1 823,00	32 504,00
SOLABIA	Ville (m3)	246	270	273	230	181	346	277		270	470	146	81	2 789,92
	Forage (m3)	3 042	2 307	3 153	3 024	2 592	3 123	3 588	1 288	3 447	3 351	3 253	2 142	34 309
BIOKAR	Ville (m3)													7 004,00
	Forage (m3)													
CEP	Ville (m3)	86,00	76,00	70,00	68,00	55,00	84,00	92,00	30,00	80,00	72,00	68,00	38,00	819,00
	Forage (m3)													
Algues&mer	Ville (m3)	113,00	143,00			284,00	134,00	69,00	3,50	19,00	50,00	137,00	73,00	1 025,50
	Forage (m3)													
SOLABIA Biotecnologica	Ville (m3)	8,00	16,00	14,00	16,00	15,00	11,00	12,00	12,00	13,00	15,00	13,00	13,00	158,00
	Forage (m3)	6 016,00	7 311,00	7 244,00	6 811,00	7 556,00	7 916,00	8 686,00	8 532,00	6 727,00	7 610,00	7 391,00	2 920,00	84 720,00

ANNEXE 9

Substance name	EC number	CAS number	Dossier type	Reference number	Reference number date	Tonnage band	Compagny
L-Cystine, N,N'-bis(3-carboxy-1-oxopropyl)-, tetrasodium salt	460-360-3	460-360-3	Registration	01-0000019491-70-0000	04/03/2005	1-10 tpa	UCIB
Dodecyl 5-oxo-L-prolinate	245-224-1	22794-26-9	Registration	01-2120762954-42-0000	07/03/2018	1-10 tpa	UCIB
Sodium 5-oxo-L-prolinate	249-277-1	28874-51-3	Registration	01-2119986878-07-0003	29/05/2018	10-100 tpa	UCIB
2-octyldodecyl 5-oxo-L-prolinate	253-604-3	37673-37-3	Registration	01-2120763413-57-0001		1-10 tpa	UCIB
Magnesium 2-oxopyrrolidine-5-carboxylate	227-392-8	5819-47-6	Registration	01-2120766059-46-0000	07/02/2018	1-10 tpa, pc	UCIB
Transesterification of plant fatty acids with aminopropanediol	453-200-9 /464-380-3		Registration	01-0000019155-72-0000	04/03/2005	0-1 tpa	UCIB
Calcium bis(5-oxo-L-prolinate)	250-602-4	31377-05-6	Registration	01-2120756109-51-0000	25/01/2018	1-10 tpa, pc	UCIB
Bis(5-oxo-L-prolinate-N1,O2)zinc	239-473-5	15454-75-8	Registration	01-2120762818-40-0002		10-100 tpa	UCIB
Bis(5-oxo-L-prolinate-N1,O2)copper	239-471-4	15454-74-7	Registration	01-2120760829-39-0000	28/02/2018	1-10 tpa	UCIB
Pidolic acid	202-700-3	98-79-3	Registration	01-2120769332-53-0001	22/05/2018	1-10 tpa and intermediate	UCIB
Peptones, casein	293-428-4	91079-40-2	Registration	01-2119985423-31-0002	30/05/2013	100-1000 tpa	SOLABIA
Protein hydrolyzates, animal	309-203-1	100085-61-8	Registration	01-2119779799-06-0016		10-100 tpa	SOLABIA
Protein hydrolyzates, vegetable	309-353-8	100209-45-8	Registration	01-2119980073-39-0002	07/11/2013	100-1000 tpa	SOLABIA